

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 403

7 juin 2000

SOMMAIRE

Claymore S.A., Luxembourg	page 19302	House Project Studio, S.à r.l., Differdange	19313
Cofiprome Holding Financière S.A.H., Luxembourg	19298	IBHF S.A., Luxembourg	19317
Comint S.A., Luxembourg	19301	Ikogest S.A., Luxembourg	19319
Compagnie Financière Jason S.A., Luxembourg ..	19303	Immobilière Avenue Emile Reuter, S.à r.l., Luxbg	19320
Comul Professional S.A., Luxembourg	19302	Immofinance Holding S.A., Luxembourg	19321, 19322
Convergence Group International Holding S.A., Luxembourg	19303	International Sales and Consulting, S.à r.l., Luxbg	19320
(Le) Criquet S.A., Luxembourg	19330	International Tourism Development S.A., Luxbg	19320
Dartis S.A., Luxembourg	19301	Interselex Equity Conseil S.A., Luxembourg	19322
Decogest S.A., Luxembourg	19304	Interselex Europa Conseil S.A., Luxembourg	19323
Dema S.A., Luxembourg	19304	Inversud Investment Fund, Sicav, Luxembourg ..	19319
Dherco S.A., Luxembourg	19305	lotalux Immobilière S.A., Luxembourg	19318
Dressing and Maritime Management S.A., Luxem- bourg	19301, 19302	JR Europe Consulting, S.à r.l., Luxembourg	19316
Eg-Tel, S.à r.l., Bertrange	19304	Juna S.A., Luxembourg	19323
E.I.A., European Investments Associates S.A.H., Luxembourg	19310	Kent Inter Holding S.A.H., Luxembourg	19327
Electro Service Betti Luciano, Kayl	19303	Khilux Immobilière S.A., Luxembourg	19326
Eldolux S.A., Luxembourg	19304	Kombassan Holdings S.A. 1929, Luxembg	19323, 19326
Epsilux Immobilière S.A., Luxembourg	19305	Laccolith S.A., Luxembourg	19328
Etalux Immobilière S.A., Luxembourg	19306	Laros S.A., Luxembourg	19329
Euro Rail Services & Trade Dr. Ferdinand, GmbH Luxembourg, G.m.b.H., Luxembourg	19310	Longtime Company S.A., Luxembourg ..	19328, 19329
Explor Holding S.A., Luxembourg	19306	Ludwig Lucien Carrelages, S.à r.l., Luxembourg ..	19327
Fairmark S.A., Luxembourg	19305	(Le) Lys S.A., Luxembourg	19329
Family Finance S.A., Luxembourg	19306	M.B.I., Mer Bleue Immobilier S.A., Luxembourg .	19331
Family Investment Holding S.A.H., Luxembg ...	19311	Medical Stock Exchange, S.à r.l., Luxembourg ...	19330
Farmland Co S.A., Luxembourg	19309	MeesPierson Investments (Luxembourg) S.A., Lu- xembourg	19330
Fashion International Management (Europe) S.A., Luxembourg	19298	Mercure International S.A., Luxembourg	19321
Fast Photo, S.à r.l., Luxembourg	19302	Merloni Termosanitari International S.A., Luxbg	19334
Fauché S.A., Luxembourg	19306	Mermaid S.A., Luxembourg	19322
Fiduciaire du Parc, S.à r.l., Luxembourg	19305	Midlux, S.à r.l., Luxembourg	19334
Financial Development Holding S.A., Luxembourg	19308	M.M.C. & A., Multi Media Consulting & Advertising S.A., Capellen	19334
Finstahl Investments S.A., Luxembourg	19311	Mondial Pin S.A., Capellen	19343
FT Feedtrade S.A., Luxembourg	19310	Mondodis, S.à r.l., Luxembourg	19336
Future Development S.A.H., Luxembourg	19307	M.S. International Finance S.A., Luxembourg ...	19341
G-Bond Fund Conseil S.A., Luxembourg	19311	M & V Concept, S.à r.l., Luxembourg	19338
G-Distrifix Conseil S.A., Luxembourg	19314	Natural Luxembourg S.A.H., Luxembourg	19335
Gemco Trading & Exploitation S.A., Luxembourg	19307	Nego Direct S.A., Luxembourg	19332
General Medical S.A.H., Luxembourg	19307	Nikko Bénélux S.A., Luxembourg	19334
G-Equity Fix Conseil S.A., Luxembourg	19314	O.F.I., Ost Finanz + Investment A.G., Luxembourg	19301
G-Equity Fund Conseil S.A., Luxembourg	19315	Omgalux Immobilière S.A., Luxembourg	19338
Gesellschaft für Verwaltung und Kapital Holding S.A., Luxembourg	19308, 19309	Oogmerk S.A., Luxembourg	19342
Gospark S.A., Luxembourg	19312, 19313	Panthéon S.A., Luxembourg	19344
Grand Garage de Mondercange, S.à r.l., Monder- cange	19315, 19316	Pergana S.A., Luxembourg	19342
Grenouille S.A., Luxembourg	19322	(La) Poterie S.A.	19317
G-Rentifix Conseil S.A., Luxembourg	19315	Prime Steel S.A., Luxembourg	19342
G-Short Term Fund Conseil S.A., Luxembourg ..	19317	Properties Investment Consult, G.m.b.H., Luxbg	19343
G-Strategy Conseil S.A., Luxembourg	19317	Quark Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	19344
G-Treasury Conseil S.A., Luxembourg	19318	R & C Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxembg	19336
G-Treasury International Conseil S.A., Luxembg	19318	R.C.I.E. S.A., Wiltz	19298
Hallan Management Services, S.à r.l., Helmdange	19301	Renova Baty, S.à r.l., Luxembourg	19344
Haykal S.A., Luxembourg	19319	Riverside Luxembourg S.A., Luxembourg	19344
Herule Finance S.A., Luxembourg	19311, 19312	Santopo S.A., Luxembourg	19338
		S & C International S.A., Luxembourg ..	19339, 19341
		Security Capital (EU) Management Holdings S.A., Luxembourg	19337
		Silver Arrows S.A., Luxembourg	19341

R.C.I.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

Assemblée générale extraordinaire

Sont présents:

L'ensemble du capital est représenté par:

DELMA & CIE, S.à r.l., 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, L-9515 Wiltz 123 actions au porteur

Benoît de Bien, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, L-9515 Wiltz. 2 actions au porteur

Les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués. Constatant que l'entièreté des actions représentatives du capital sont présentes, l'assemblée est apte à prendre toute décision.

Le point à l'ordre du jour est le suivant:

Modification du conseil d'administration

Les décisions prises sont les suivantes:

1) L'assemblée accepte la démission des administrateurs:

Benoît de Bien et de Ph. R. Corbesier

Pour des raisons qui leur sont personnelles.

Décharge pleine et définitive leur est donnée pour leur mandat.

2) L'assemblée nomme au poste d'administrateur-délégué:

Monsieur José Carabin, indépendant, résidant rue des Chèvrefeuilles 7, à B-4920 Aywaille.

3) L'assemblée nomme au poste d'administrateur:

DELMA & CIE, S.à r.l., prénommée.

Ainsi que Monsieur Salvatore Rizzo, indépendant, résidant rue Hôtel Communal 70 à Saint Nicolas (Belgique).

Ces décisions sortent leurs effets à la date du 30 novembre 1999.

B. de Bien *pp DELMA & CIE, S.à r.l.*
Signature
Gérant

Enregistré à Wiltz, le 28 février 2000, vol. 171, fol. 13, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(90651/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 mars 2000.

COFIPROME HOLDING FINANCIERE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 36.521.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

*Pour COFIPROME HOLDING FINANCIERE S.A.,**Société Anonyme Holding**CREGELUX*

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature Signature

(13543/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

FASHION INTERNATIONAL MANAGEMENT (EUROPE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 67.950.

*Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue par voie circulaire
le 6 juin 1999**Ordre du jour:*

1. Démission du Commissaire aux comptes.
2. Fixation de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les nominations du commissaire aux comptes.
3. Divers.

Après avoir noté la démission de Mme Ulrike Wilken, demeurant à D-54298 Aach (Allemagne), auf dem Triesch 8, de son mandat de commissaire aux comptes, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale la nomination de la société FIDUFRANCE S.A., 7, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, à ce poste.

Le conseil décide de proposer à l'assemblée générale de donner décharge à Mme Ulrike Wilken pour l'exécution de son mandat.

Le conseil décide de convoquer, conformément aux dispositions statutaires, l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 16 juin 1999 à 11.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

1. Démission du commissaire;
2. Décharge au commissaire aux comptes;
3. Nomination du nouveau commissaire aux comptes;
4. Divers.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité.

P. M. Lalande

SNIPER HOLDING S.A.

P. Catucci

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 29, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

*Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire
le 16 juin 1999 à 11.30 heures au siège social de la société*

La séance est ouverte à 11.30 heures, sous la présidence de Mme Patricia Catucci.

Madame la présidente désigne comme secrétaire Mlle Flammang Séverine, demeurant à Mondelange (France), et l'assemblée choisit comme scrutateur M. Cipolletti Frédéric, demeurant à Luxembourg, tous ici présents et acceptant.

Madame la présidente expose et l'assemblée constate:

* que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal;

* qu'il résulte de la liste de présence que la totalité du capital est représenté;

* que dès lors, la présente assemblée est valablement constituée et apte à délibérer sur les objets portés à son ordre du jour.

Madame la présidente expose que l'ordre du jour est le suivant:

1. Démission du commissaire aux comptes;
2. Décharge au commissaire aux comptes;
3. Nomination du nouveau commissaire aux comptes;
4. Divers.

Première résolution

L'assemblée prend note de la démission de son mandat de commissaire aux comptes, de Mme Ulrike Wilken, demeurant à D-54298 Aach (Allemagne), auf dem Triesch 8.

Deuxième résolution

L'assemblée donne, à l'unanimité, décharge au commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité d'élire avec effet immédiat pour la période expirant le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2003, le commissaire aux comptes suivant:

FIDUFRANCE S.A., 7 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Quatrième résolution

Aucun autre point n'étant soulevé, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12.00 heures après lecture et approbation du procès-verbal.

Signature

Signature

Signature

Le président

Le secrétaire

Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 29, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

*Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire
le 16 juin 1999 à 11.30 heures au siège social de la société*

Liste de présence

SNIPER HOLDING S.A., Luxembourg	80 actions	Représentée par José Jumeaux
Pascal Martin Lalande, Rennes (France)	10 actions	Représenté par Patricia Catucci
Muriel de la Tullaye	<u>10 actions</u>	Représentée par José Jumeaux
Total:	100 actions	

Certifiée sincère et véritable, la présente liste de présence à laquelle sont annexés 3 (trois) pouvoirs, est arrêtée à trois actionnaires présents ou représentés, possédant ensemble: 100 (cent) actions.

Signature

Signature

Signature

Le président

Le secrétaire

Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 29, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire
le 16 juin 1999 à 11.30 heures au siège de la société*

Mme Ulrike Wilken, demeurant à D-54298 Aach (Allemagne), auf dem Triesch 8, a signifié sa démission de son mandat de commissaire aux comptes avec effet au 31 mai 1999. L'assemblée a accepté sa démission et a donné à l'unanimité décharge à Mme Wilken. L'assemblée a nommé à l'unanimité la société FIDUFRANCE S.A., siège social au 7, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg en tant que nouveau commissaire aux comptes. Ce mandat prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2003.

Signature Signature Signature
Le président Le secrétaire Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 29, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

PROCURATION

La soussignée, SNIPER HOLDING S.A., dont le siège social est à Luxembourg, propriétaire de 80 actions de: FASHION INTERNATIONAL MANAGEMENT (EUROPE) S.A.

7, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg,

nomme mandataire spécial, avec pouvoir de substitution,

José Jumeaux

demeurant à Luxembourg

auquel elle confère tous pouvoirs aux fins de la représentation à l'assemblée générale ordinaire le 16 juin 1999 à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

1. Démission du commissaire aux comptes;
2. Décharge au commissaire aux comptes;
3. Nomination du nouveau commissaire aux comptes;
4. Divers.

Le mandataire peut notamment:

- assister à toute assemblée ayant le même ordre du jour, adopter, amener, ou rejeter au nom du soussigné toutes décisions se rapportant à l'ordre du jour;

- aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, pièces, procès-verbaux et en général, faire le nécessaire.

Fait à Luxembourg, le 10 juin 1999.

SNIPER HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 29, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

PROCURATION

La soussignée, Muriel de la Tullaye, demeurant à Rennes (France), propriétaire de 10 actions de: FASHION INTERNATIONAL MANAGEMENT (EUROPE) S.A.

7, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg

nomme mandataire spécial, avec pouvoir de substitution,

José Jumeaux

demeurant à Luxembourg

auquel elle confère tous pouvoirs aux fins de la représentation à l'assemblée générale ordinaire le 16 juin 1999 à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

1. Démission du commissaire aux comptes;
2. Décharge au commissaire aux comptes;
3. Nomination du nouveau commissaire aux comptes;
4. Divers.

Le mandataire peut notamment:

- assister à toute assemblée ayant le même ordre du jour, adopter, amener, ou rejeter au nom du soussigné toutes décisions se rapportant à l'ordre du jour;

- aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, pièces, procès-verbaux et en général, faire le nécessaire.

Fait à Luxembourg, le 10 juin 1999.

M. de la Tullaye.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 29, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

PROCURATION

Le soussigné, Pascal Martin Lalande, demeurant à Rennes (France), propriétaire de 10 actions de: FASHION INTERNATIONAL MANAGEMENT (EUROPE) S.A.

7, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg

nomme mandataire spécial, avec pouvoir de substitution,

Patricia Catucci

demeurant à Esch-Alzette (Luxembourg)

à laquelle il confère tous pouvoirs aux fins de la représentation à l'assemblée générale ordinaire le 16 juin 1999 à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

1. Démission du commissaire aux comptes;
2. Décharge au commissaire aux comptes;
3. Nomination du nouveau commissaire aux comptes;
4. Divers.

Le mandataire peut notamment:

- assister à toute assemblée ayant le même ordre du jour, adopter, amener, ou rejeter au nom du soussigné toutes décisions se rapportant à l'ordre du jour;
- aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, pièces, procès-verbaux et en général, faire le nécessaire.

Fait à Luxembourg, le 10 juin 1999.

P. M. Lalande.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 29, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(13574/000/150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

DARTIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 58.383.

—
Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 2 août 1999

Présents:

Monsieur Luc Demaré, administrateur

Mademoiselle Michelle Fetler, administrateur

Ordre du jour:

Démission de Monsieur Philippe Gonne, administrateur.

Résolution unique

Le conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Philippe Gonne de son poste d'administrateur. Le conseil coopte en remplacement Monsieur Pierre Dochen. Il sera proposé à la prochaine assemblée générale de ratifier la cooptation de Monsieur Pierre Dochen en tant qu'administrateur.

L. Demaré
Administrateur

M. Fetler
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2000, vol. 530, fol. 85, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13550/660/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

COMINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R. C. Luxembourg B 57.618.

—
Rectification du bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2000, vol. 534, fol. 22, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'administration
J. Lorang
Administrateur

(13544/003/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

DRESSING AND MARITIME MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.

R. C. Luxembourg B 51.009.

—
EXTRAIT

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 31 janvier 2000

Le conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Willy Jacobs, pensionné, domicilié Melkbos 21, B-9404 Ninove-Aspelare, Belgique, de ses fonctions d'administrateur.

En conséquence, le conseil annule les pouvoirs conférés à Monsieur Willy Jacobs par sa délibération de ce jour.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2000.

Pour le Conseil d'administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 32, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13555/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

DRESSING AND MARITIME MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.
R. C. Luxembourg B 51.009.

EXTRAIT

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 7 février 2000

Le conseil d'administration décide à l'unanimité à donner pouvoir à Monsieur Frederick Patteuw, demeurant 12, rue du Cimetière, L-8413 Steinfort, qu'il constitue son mandataire, à l'effet de ce qui suit:

1. en toutes matières fiscales, signer toute correspondance, faire toutes déclarations, affirmations, contestations, oppositions et requêtes, acquitter tous droits, impôts et amendes, recevoir toutes restitutions et dégrèvements.
2. en matière de sécurité sociale, signer toute correspondance, faire toutes déclarations, affirmations, contestations, oppositions et requêtes, acquitter tous droits, recevoir toutes restitutions et dégrèvements.

Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 7 février 2000.

Pour le Conseil d'administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 32, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13556/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

CLAYMORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 22.846.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour FIDUCIAIRE ROYAL S.A.
Agent domiciliaire
Signature

(13542/634/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

COMUL PROFESSIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} février 2000

En vertu de l'article 6 des statuts, le conseil d'administration décide unanimement de nommer Monsieur Walter Geubels comme agent de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L. Staut A. Verhulst S. Jartouh

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 32, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13546/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

FAST PHOTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 21.804.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 29, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(13575/761/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

FAST PHOTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 21.804.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 29, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(13576/761/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

CONVERGENCE GROUP INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.465.

Il résulte d'un procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire sous seing privé en date du 2 février 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2000, vol. 533, fol. 69, case 9, que les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Première résolution

Transfert du siège social CONVERGENCE GROUP INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en date du 12 janvier 2000.

Deuxième résolution

Confirmation et acceptation de la démission de Juliette Lorang de sa fonction d'administrateur avec effet au 20 octobre 1999.

Troisième résolution

Décharge est donnée à Juliette Lorang pour son mandat d'administrateur se terminant le 20 octobre 1999.

Quatrième résolution

Confirmation et acceptation de la démission de MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 20 octobre 1999.

Cinquième résolution

Décharge est donné à MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. pour son mandat de commissaire aux comptes se terminant le 20 octobre 1999.

Délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2000.

A. Schwachtgen.

(13547/230/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

COMPAGNIE FINANCIERE JASON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 28.955.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2000**Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer aux fonctions d'administrateur:

Monsieur Antoine Calvisi, directeur de banque, 15, Cité Ledenberg, L-5341 Moutfort,

Monsieur Emile Vogt, licencié en sciences commerciales et économiques, 27, Kettengaass, L-5680 Dalheim,

Monsieur Sam Reckinger, maître en droit, 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Troisième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour COMPAGNIE FINANCIERE JASON S.A.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13545/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

ELECTRO SERVICE BETTI LUCIANO.

Siège social: L-3672 Kayl, 52, rue de Tétange.
R. C. Luxembourg B 41.076.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 janvier 2000, vol. 315, fol. 58, case 10/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 9 février 2000.

B. Luciano
Gérant

(13562/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

19304

DECOGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 42.526.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour DECOGEST S.A., Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature

(13551/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

DEMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 39.335.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 2 août 1999

Présents:

Monsieur Luc Demaré, administrateur

Mademoiselle Michelle Fetler, administrateur

Ordre du jour:

Démission de Monsieur Philippe Gonne, administrateur.

Résolution unique

Le conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Philippe Gonne de son poste d'administrateur. Le conseil coopte en remplacement Monsieur Pierre Dochen. Il sera proposé à la prochaine assemblée générale de ratifier la cooptation de Monsieur Pierre Dochen en tant qu'administrateur.

L. Demaré
Administrateur

M. Fetler
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2000, vol. 530, fol. 85, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13552/660/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

EG-TEL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange.
R. C. Luxembourg B 52.377.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Il résulte de la réunion des associés en date du 15 février 2000 que:

- M. Martin Rüfenacht, résidant à CH-3360 Herzogenbuchsee a été nommé gérant de la société en remplacement de M. Heinz Hauri, résidant à CH-Unterengsdringen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(13559/799/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

ELDOLUX, Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 53.054.

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 30 août 1999, le siège social de la société a été transféré du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 février 2000.

ELDOLUX
Société Anonyme
Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13560/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

19305

DHERCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 33.654.

—
Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 2 août 1999

Présents:

Monsieur Luc Demaré, administrateur
Mademoiselle Michelle Fetler, administrateur

Ordre du jour:

Démission de Monsieur Philippe Gonne, administrateur.

Résolution unique

Le conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Philippe Gonne de son poste d'administrateur. Le conseil coopte en remplacement Monsieur Pierre Dochen. Il sera proposé à la prochaine assemblée générale de ratifier la cooptation de Monsieur Pierre Dochen en tant qu'administrateur.

L. Demaré M. Fetler
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2000, vol. 530, fol. 85, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13553/660/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

EPSILUX IMMOBILIERE, Société Anonyme.

Siège social: L-1474 Luxembourg, 5, sentier de l'Espérance.
R. C. Luxembourg B 32.084.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 34, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 janvier 2000

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés: 369.502,- LUF

- *Administrateurs:*

Monsieur Edouard Lux, Luxembourg;
Madame Elizabeth Morn, Luxembourg;
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, 6, place de Nancy, Luxembourg.

- *Commissaire aux comptes:*

ABAX, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE

WEBER & BONTEMPS, Société civile

(13561/592/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

FIDUCIAIRE DU PARC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 14, place du Parc.
R. C. Luxembourg B 32.586.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 27, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

(13581/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

FAIRMARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 30.995.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2000, vol. 534, fol. 17, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

S. Roeleveld

(13570/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

ETALUX IMMOBILIERE, Société Anonyme.

Siège social: L-1474 Luxembourg, 5, sentier de l'Espérance.
R. C. Luxembourg B 31.710.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 34, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 janvier 2000

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4.260.730,- francs, comme suit:

- dotation à la réserve légale	213.037,- francs
- résultats reportés	4.047.693,- francs

Le conseil d'administration:

Monsieur Edouard Lux, Luxembourg;
Madame Elizabeth Morn, Luxembourg;
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, 6, place de Nancy, Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

ABAX, S.à r.l., L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
FIDUCIAIRE

WEBER & BONTEMPS, Société civile

(13563/592/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

EXPLOR HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 14.653.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour EXPLOR HOLDING, Société Anonyme
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme

Signatures

(13567/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

FAUCHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 58.700.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2000, vol. 534, fol. 22, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

C. Speecke

Administrateur

(13577/003/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

FAMILY FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 50.787.

Suite à la première résolution prise par le conseil d'administration lors de sa réunion du 20 décembre 1999, le siège social de la société est transféré du 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg aux 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2000.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2000.

FAMILY FINANCE S.A.

J.-P. Morimont

A. Tircher

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13571/043/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

GEMCO TRADING & EXPLOITATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.406.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui s'est tenue extraordinairement le 21 février 2000*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de GEMCO TRADING & EXPLOITATION S.A. tenue extraordinairement («la société»), il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Nicholas Braham, demeurant à Amsterdam, Pays-Bas;
- d'accorder décharge pleine et entière à l'Administrateur;
- divers.

Le Conseil d'Administration est dès à présent constitué comme suit:

- Monsieur Tim van Dijk, administrateur-délégué;
- Mademoiselle Christelle Ferry, administrateur;
- Monsieur Ernst -Pieter Knüpfer, administrateur.

Luxembourg, le 21 février 2000.

T. van Dijk
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2000, vol. 534, fol. 23, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13597/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

GENERAL MEDICAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.536.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 3 février 2000

- Les mandats d'administrateur de Messieurs Alain Renard, employé privé, demeurant 27, rue Eisenhower, L-8321 Olm et Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen ainsi que celui de FINIM LIMITED, 35-37, New Street, St Hélier, Jersey, JE2 3RA, Channel Islands sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

- Le mandat du commissaire aux comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme
GENERAL MEDICAL S.A.

Signature	Signature
Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2^r mars 2000, vol. 534, fol. 34, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13598/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

FUTURE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 52.214.

Assemblée générale extraordinaire du mercredi 23 février 2000

En date du mercredi, 23 février 2000, se tenait à 11.00 heures du matin à Luxembourg, 33, boulevard de Verdun, l'Assemblée Générale Extraordinaire pour délibérer conformément à l'ordre du jour suivant:

1. sur la révocation du Directeur actuellement en fonctions
2. sur le transfert du siège social
3. sur la révocation des actionnaires
4. sur la remise de toutes pièces comptables détenues par Monsieur Van Leuvenheim et appartenant à la société
5. sur la résiliation du contrat liant EUROLUX S.A. à l'associé unique de la société.

L'Assemblée générale extraordinaire déclare avoir été valablement convoquée et après vérification du quorum il a été constaté que l'ensemble du capital était réuni de sorte qu'il a été décidé à l'unanimité:

I. A été nommé secrétaire du bureau de l'Assemblée générale extraordinaire Maître Christian-Charles Lauer, avocat à la Cour, demeurant à L-2670 Luxembourg, 33, boulevard de Verdun.

II. L'ordre du jour a été adopté et les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. a) Le directeur actuellement en fonctions, Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim a été révoqué avec effet immédiat et sans lui donner décharge.

A été nommé nouveau directeur (geschäftsführender Direktor) Monsieur Jaap Geusebroek, conseiller, demeurant à L-2330 Luxembourg, 134, boulevard de la Pétrusse, avec effet à partir du 23 février 2000.

b) Ont été révoqués avec effet immédiat les membres suivants du conseil d'administration:

- la société anonyme EUROLUX MANAGMENT, établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal,

- Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, conseiller, demeurant à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

Ont été nommés nouveaux membres du conseil d'administration avec entrée en fonctions en date du 23 février 2000:

- la société anonyme DE RAADSLIJN (LUXEMBOURG) AG, établie et ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 134, boulevard de la Pétrusse, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonction,

- la société anonyme IDEA DESK LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 134, boulevard de la Pétrusse, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonction;

- Monsieur Jaap Geusebroek, conseiller, demeurant à L-2330 Luxembourg, 134, boulevard de la Pétrusse.

2. Il a été décidé unanimement de transférer à partir du 23 février 2000 le siège social à L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam (premier étage).

3. Le commissaire aux comptes, Monsieur Guy H. Urbin, réviseur d'entreprises, demeurant à L-3366 Leudelange, 12, rue Schlewenhof, a été révoqué à l'unanimité avec effet immédiat.

Il a été nommée commissaire aux comptes et ce à l'unanimité et avec effet au 23 février 2000:

SELINE FINANCE LIMITED, établie et ayant son siège social à W1Y-9HD Angleterre, Londres, Bond Street 27, représentée par son organe statutaire actuellement en fonctions.

4. + 5. Etant donné que le Monsieur Van Leuvenheim ne s'était pas présenté avec les documents comptables et ce malgré mise en demeure l'Assemblée générale extraordinaire a décidé de résilier toute relation contractuelle avec lui et d'entamer toute démarche pour récupérer les documents prédis.

Alors que plus aucun des actionnaires a pris la parole l'Assemblée générale extraordinaire a été déclarée close à 11.40 heures le mercredi, 23 février 2000 et le présent procès-verbal dressé.

Signature

Le secrétaire du bureau

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2000, vol. 534, fol. 24, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13587/000/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

FINANCIAL DEVELOPMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 59.518.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 29, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(13582/761/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

FINANCIAL DEVELOPMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 59.518.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 29, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(13583/761/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

FINANCIAL DEVELOPMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 59.518.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 29, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(13584/761/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

GESELLSCHAFT FÜR VERWALTUNG UND KAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 53.085.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 29 février 2000, vol. 534, fol. 23, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(13600/576/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

GESELLSCHAFT FÜR VERWALTUNG UND KAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 53.085.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 29 février 2000, vol. 534, fol. 23, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(13601/576/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

GESELLSCHAFT FÜR VERWALTUNG UND KAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 53.085.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 29 février 2000, vol. 534, fol. 23, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(13602/576/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

GESELLSCHAFT FÜR VERWALTUNG UND KAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 53.085.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 29 février 2000, vol. 534, fol. 23, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(13603/576/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

GESELLSCHAFT FÜR VERWALTUNG UND KAPITAL HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faiencerie.
H. R. Luxemburg B 53.085.

Auszug aus dem Protokoll der Außerordentlichen Generalversammlung vom 28. Januar 2000

* In Ausübung des Artikel 100 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften hat die Hauptversammlung beschlossen, die Geschäfte der Gesellschaft fortzuführen.

Luxemburg, den 28. Januar 2000.

Für den Verwaltungsrat
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2000, vol. 534, fol. 23, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13604/576/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

FARMLAND CO, Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
H. R. Luxemburg B 49.471.

Gemäss Gesellschafterbeschluss vom 24. Januar 2000 wird

1. Der Rücktritt des Verwaltungsratsmitglieds Marc Hilger, wohnhaft in Luxembourg, angenommen. Die Versammlung gewährt dem austretenden Verwaltungsratsmitglied vollständige und bedingungslose Entlastung.

2. Als neues Verwaltungsratsmitglied wird ernannt Herr Michael Schwarz, Rechtsanwalt, wohnhaft in München. Herr Michael Schwarz ist gegenüber Dritten alleinvertretungsberechtigt.

3. Die Mandate des derzeitigen Verwaltungsrates und Prüfungskommissars laufen bis zum 31. Dezember 2000.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, société civile

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 34, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13573/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

**EURO RAIL SERVICES & TRADE DR. FERDINAND, GmbH LUXEMBURG,
Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.
H. R. Luxembourg B 48.500.

Hiermit legt Dr. H.W. Ferdinand sein Amt als Geschäftsführer der EURO RAIL SERVICES & TRADE DR. FERDINAND, GmbH LUXEMBURG, mit Wirkung zum 16. Februar 2000 nieder.

Für die Gesellschaft
FIDUCIAIRE
WEBER & BONTEMPS
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 34, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13564/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

FT FEEDTRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 71.005.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 18 février 2000 qu'il y a lieu d'inscrire les modifications suivantes concernant la société anonyme FT FEEDTRADE S.A.:

1. Le siège social de la société a été transféré du 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.

2. Monsieur Jean-Marie Nicolay, licencié en droit, domicilié professionnellement 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, a été nommé administrateur en remplacement de Madame Godelieve, dite Carine De Tilloux, administrateur démissionnaire.

3. Monsieur Marc Van Hoek, expert-comptable, domicilié professionnellement 28, rue Beethoven, L-1234 Luxembourg, a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Albert Pirotte, administrateur démissionnaire.

4. Monsieur Marc Van Hoek, préqualifié, a été nommé aux fonctions d'administrateur-délégué.

Luxembourg, le 18 février 2000.

Pour extrait conforme
Pour réquisition
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 31, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13586/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

E.I.A., EUROPEAN INVESTMENTS ASSOCIATES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.165.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour E.I.A., EUROPEAN INVESTMENTS ASSOCIATES S.A.
Société Anonyme Holding
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

(13565/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

E.I.A., EUROPEAN INVESTMENTS ASSOCIATES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.165.

L'assemblée générale ordinaire du 29 juin 1999 a nommé aux fonctions de commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

Luxembourg, le 20 janvier 2000.

Pour E.I.A., EUROPEAN INVESTMENTS ASSOCIATES S.A.
Société Anonyme Holding
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13566/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

FAMILY INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 70.799.

Suite à la première résolution prise par le conseil d'administration lors de sa réunion du 20 décembre 1999, le siège social de la société est transféré du 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg aux 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2000.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2000.

FAMILY INVESTMENT HOLDING S.A.
J.-P. Morimont A. Tircher
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(13572/043/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

FINSTAHL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.554.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour FINSTAHL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signature

(13585/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

G-BOND FUND CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 25.880.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2000, Monsieur Paul Wolff, ingénieur commercial, demeurant à Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'administrateur, ce qui porte le nombre des administrateurs de trois à quatre.

La réunion du Conseil d'administration du 1^{er} février 2000 a nommé, par voie de cooptation, aux fonctions d'administrateur, Madame Brigitte Boone, directeur général, affaires fiscales, demeurant à B-Haasrode, en remplacement de Monsieur Alain Wicker, administrateur démissionnaire au 26 octobre 1999. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui devra ratifier cette décision.

Luxembourg, le 28 février 2000.

Pour G-BOND FUND CONSEIL
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(13588/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

HERULE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 61.899.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg
le 20 décembre 1999 à 11.30 heures*

Mode de convocation

Tous les actionnaires étant présents ou représentés il a été fait abstraction des convocations d'usage.

Présences

Voir liste en annexe.

Bureau

Président: Madame Nicole Pollefort.
Scrutateur: Monsieur Carlo Felicetti.
Secrétaire: Madame Antonella Graziano.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social de la Société en Euro.
2. Modifications subséquentes de l'article 3 des statuts.
3. Décision quant aux arrondis éventuels et augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi du 10 décembre 1998 par incorporation de bénéfices reportés.

Résolutions

1. L'Assemblée Générale décide de convertir le capital social de la Société en Euro aux fins de se conformer aux dispositions légales et aux impératifs économiques au cours de 1,- EUR pour 1,95583 DEM, de sorte que le capital social est fixé provisoirement à EUR 38.142.374,34.

2. L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 3 des statuts, premier paragraphe, comme suit: «Le capital social est fixé à EUR 38.195.200,- (trente-huit millions cent quatre-vingt-quinze mille deux cents euros), représenté par 74.600 (soixante-quatorze mille six cents actions de EUR 512,00 (cinq cent douze euros) chacune. L'assemblée décide également de modifier l'article 3 des statuts, deuxième paragraphe, comme suit:

«Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel à EUR 5.112.918,82».

3. Pour réaliser la conversion du capital social en Euro, l'Assemblée Générale décide de procéder à une augmentation de capital par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de EUR 52.825,66 pour le porter de son montant actuel de EUR 38.142.374,34 (trente-huit millions cent quarante-deux mille trois cent soixante-quatorze euros trente-quatre cents) à EUR 38.195.200,- (trente-huit millions cent quatre-vingt-quinze mille deux cents). La conversion sera effective à partir du 4 janvier 1999.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12.00 heures.

N. Pollefort	C. Felicetti	A. Graziano
<i>Président</i>	<i>Scrutateur</i>	<i>Secrétaire</i>

Enregistré à Mersch, le 25 février 2000, vol. 125, fol. 55, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(13613/228/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

HERULE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 61.899.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 2 mars 2000.

Pour E. Schroder
Signature

(13614/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

GOSPARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 68.796.

L'an deux mille, le dix-huit février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique), étant substitué dans les pouvoirs de Monsieur Bruno Beernaerts, licencié en droit (UCL), demeurant à B-Fauvillers (Belgique);

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme GOSPARK S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 68.796, constituée suivant acte reçu le 22 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 381 du 27 mai 1999;

en vertu d'un pouvoir conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 4 février 2000; un extrait du procès-verbal de la dite réunion, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel mandataire, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de la société anonyme GOSPARK S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 1.052.000,- (un million cinquante-deux mille Euros), représenté par 526.000 (cinq cent vingt-six mille) actions d'une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros) chacune, entièrement libérées.

II.- Qu'aux termes de l'article trois des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à EUR 2.400.000,- (deux millions quatre cent mille Euros) et le conseil d'administration a été autorisé à décider de la réalisation de cette augmentation de capital, l'article trois des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III.- Que le conseil d'administration, en sa réunion du 4 février 2000 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article trois des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de EUR 62.900,- (soixante-deux mille neuf cents Euros), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de EUR 1.052.000,- (un million cinquante-deux mille Euros) à EUR 1.114.900,- (un million cent quatorze mille neuf cents Euros), par la création et l'émission de 31.450 (trente et un mille quatre cent cinquante) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes, une prime d'émission de EUR 18,- (dix-huit Euros) étant payable sur 3.250 (trois mille deux cent cinquante) des nouvelles actions à émettre et une prime d'émission de EUR 8,- (huit Euros) étant payable sur 5.700 (cinq mille sept cents) des nouvelles actions à émettre, donnant un montant total pour la prime d'émission de EUR 104.100,- (cent quatre mille cent Euros); cette émission d'actions nouvelles est donc faite sans prime d'émission pour 22.500 (vingt-deux mille cinq cents) actions et avec paiement d'une prime d'émission pour 8.950 (huit mille neuf cent cinquante) actions.

IV.- Que le conseil d'administration a accepté la souscription des actions nouvelles par respectivement:

- 1) JURUSE HOLDING LTD, ayant son siège social à Tortola (BVI), à concurrence de 22.500 (vingt-deux mille cinq cents) actions - souscription à la valeur nominale;
- 2) Monsieur Carlo Giordaneti, demeurant à New York (USA), à concurrence de 500 (cinq cents) actions - souscription à la valeur nominale moyennant paiement d'une prime d'émission de EUR 8,- (huit Euros) par action;
- 3) Monsieur Alberto Borgia, demeurant à Milan (Italie), à concurrence de 5.200 (cinq mille deux cents) actions - souscription à la valeur nominale moyennant paiement d'une prime d'émission de EUR 8,- (huit Euros) par action;
- 4) Monsieur Henry Peter, demeurant à Lugano (Suisse), à concurrence de 250 (deux cent cinquante actions - souscription à la valeur nominale moyennant paiement d'une prime d'émission de EUR 18,- (dix-huit Euros) par action;
- 5) ORIENTAL PEARL BUSINESS, Chera Chamben, Road Town, Tortola (BVI), à concurrence de 3.000 (trois mille) actions - souscription à la valeur nominale moyennant paiement d'une prime d'émission de EUR 18,- (dix-huit Euros) par action.

V.- Que les 31.450 (trente et un mille quatre cent cinquante) actions nouvelles ont été souscrites par les souscripteurs prédésignés et libérées intégralement, avec la prime d'émission, en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la société GOSPARK S.A., prédésignée, de sorte que la somme de EUR 167.000,- (cent soixante-sept mille Euros) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

VI. - Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article trois des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à EUR 1.114.900,- (un million cent quatorze mille neuf cents Euros), représenté par 557.450 (cinq cent cinquante-sept mille quatre cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros) chacune, entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cent vingt-cinq mille francs luxembourgeois.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2000, vol. 122S, fol. 65, case 12. – Reçu 67.368 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2000.

J. Elvinger.

(13605/211/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

GOSPARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 68.796.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

(13606/211/6) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

HOUSE PROJECT STUDIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4670 Differdange, 64, rue de Soleuvre.

R. C. Luxembourg B 63.684.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2000.

SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(13615/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

G-DISTRIFIX CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.444.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2000, Monsieur Paul Wolff, ingénieur commercial, demeurant à Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'administrateur, ce qui porte le nombre des administrateurs de trois à quatre.

La réunion du Conseil d'administration du 1^{er} février 2000 a nommé, par voie de cooptation, aux fonctions d'administrateur, Madame Brigitte Boone, directeur général, affaires fiscales, demeurant à B-Haasrode, en remplacement de Monsieur Alain Wicker, administrateur démissionnaire au 26 octobre 1999. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui devra ratifier cette décision.

Luxembourg, le 28 février 2000.

Pour G-DISTRIFIX CONSEIL
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13589/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

G-EQUITY FIX CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 47.792.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2000, Monsieur Paul Wolff, ingénieur commercial, demeurant à Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'administrateur, ce qui porte le nombre des administrateurs de trois à quatre.

La réunion du Conseil d'administration du 1^{er} février 2000 a nommé, par voie de cooptation, aux fonctions d'administrateur, Madame Brigitte Boone, directeur général, affaires fiscales, demeurant à B-Haasrode, en remplacement de Monsieur Alain Wicker, administrateur démissionnaire au 26 octobre 1999. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui devra ratifier cette décision.

Luxembourg, le 28 février 2000.

Pour G-EQUITY FIX CONSEIL
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13590/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

HALLAN MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7374 Helmdange, 145, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 57.695.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2000.

SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.
Signature

(13610/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

HALLAN MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7374 Helmdange, 145, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 57.695.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2000.

SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.
Signature

(13611/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

G-EQUITY FUND CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 42.376.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2000, Monsieur Paul Wolff, ingénieur commercial, demeurant à Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'administrateur, ce qui porte le nombre des administrateurs de trois à quatre.

La réunion du Conseil d'administration du 1^{er} février 2000 a nommé, par voie de cooptation, aux fonctions d'administrateur, Madame Brigitte Boone, directeur général, affaires fiscales, demeurant à B-Haasrode, en remplacement de Monsieur Alain Wicker, administrateur démissionnaire au 26 octobre 1999. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui devra ratifier cette décision.

Luxembourg, le 28 février 2000.

Pour G-EQUITY FUND CONSEIL
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13591/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

G-RENTINFIX CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 37.064.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2000, Monsieur Paul Wolff, ingénieur commercial, demeurant à Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'administrateur, ce qui porte le nombre des administrateurs de trois à quatre.

La réunion du Conseil d'administration du 1^{er} février 2000 a nommé, par voie de cooptation, aux fonctions d'administrateur, Madame Brigitte Boone, directeur général, affaires fiscales, demeurant à B-Haasrode, en remplacement de Monsieur Alain Wicker, administrateur démissionnaire au 26 octobre 1999. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui devra ratifier cette décision.

Luxembourg, le 28 février 2000.

Pour G-RENTINFIX CONSEIL
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13592/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

GRAND GARAGE DE MONDERCANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3938 Mondercange, 7, rue Neuve.
R. C. Luxembourg B 10.343.

L'an deux mille, le vingt et un février.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Vincent Wolsfeld, peintre d'autos, demeurant à L-3938 Mondercange, 7, rue Neuve.
- 2.- Monsieur Daniel Wolsfeld, mécanicien-débosselleur d'autos, demeurant à L-3938 Mondercange, 7, rue Neuve.
- 3.- Monsieur Serge Wolsfeld, ouvrier, demeurant à L-3938 Mondercange, 7, rue Neuve.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée GRAND GARAGE DE MONDERCANGE, S.à r.l., avec siège social à L-3938 Mondercange, 7, rue Neuve,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 10.343,

constituée aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 juin 1972 à Luxembourg, publié au Mémorial C, numéro 137 du 6 septembre 1972,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'actes reçus par:

- Maître André Prost, alors notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 9 novembre 1978, publié au Mémorial C numéro 19 du 27 janvier 1979,

- Maître André Prost, préqualifié, en date du 31 janvier 1979, publié au Mémorial C, numéro 99 du 8 mai 1979,

- Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 26 septembre 1985, publié au Mémorial C, numéro 336 du 20 novembre 1985,

- Maître Norbert Muller, préqualifié, en date du 3 octobre 1986, publié au Mémorial C, numéro 336 du 4 décembre 1986,

- le notaire instrumentant en date du 6 octobre 1993, publié au Mémorial C, numéro 560 du 25 novembre 1993, dont le capital social de cinq cent mille francs (500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs (1.000,-) chacune, est réparti comme suit:

1.- Monsieur Vincent Wolsfeld, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales	250
2.- Monsieur Daniel Wolsfeld, préqualifié, cent vingt-cinq parts sociales	125
3.- Monsieur Serge Wolsfeld, préqualifié, cent vingt-cinq parts sociales	125
Total: cinq cents parts sociales	500

Suite à ces déclarations Monsieur Vincent Wolsfeld, préqualifié, cède ses deux cent cinquante (250) parts sociales à Monsieur Daniel Wolsfeld, préqualifié, ici présent, ce acceptant, au prix de leur valeur nominale.

Le paiement de deux cent cinquante mille francs (250.000,-) se fait par l'engagement que prend Monsieur Daniel Wolsfeld de payer à due concurrence pour compte du cédant le compte-courant existant en faveur de la société GRAND GARAGE DE MONDERCANGE, S.à r.l.

Monsieur Vincent Wolsfeld, préqualifié, agissant en sa qualité de gérant de ladite société, déclare accepter cette cession de parts au nom de la société, de sorte qu'une notification à la société, conformément à l'article 1690 du Code Civil n'est plus nécessaire.

Messieurs Daniel Wolsfeld et Serge Wolsfeld, agissant en leur qualité de seuls associés, prennent les résolutions suivantes:

1.- Suite à la cession de parts ci-dessus, l'article cinq (5) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt fünfhunderttausend Franken (500.000,-) und ist eingeteilt in fünfhundert (500) Geschäftsanteile zu je eintausend Franken (1.000,-), gezeichnet wie folgt:

1.- Herr Daniel Wolsfeld, Automechaniker, wohnhaft in L-3938 Mondercange, 7, rue Neuve, dreihundertfünfundsiebzig Geschäftsanteile	375
2.- Herr Serge Wolsfeld, Arbeiter, wohnhaft in L-3938 Mondercange, 7, rue Neuve, einhundertfünfundzwanzig Geschäftsanteile	125
Total: fünfhundert Geschäftsanteile	500»

2.- L'assemblée accepte la démission de Monsieur Vincent Wolsfeld en tant que gérant de la société avec effet au 1^{er} janvier 2000. Décharge lui est accordée pour l'exercice de son mandat.

L'assemblée révoque Monsieur Nicolas Haller, demeurant à Roeser, en tant que gérant de la société et lui accorde décharge.

3.- Est nommé gérant de la société:

Monsieur Daniel Wolsfeld, mécanicien-débosselleur d'autos, demeurant à L-3938 Mondercange, 7, rue Neuve.

4.- L'assemblée décide de supprimer l'article 10 des statuts et de renuméroter les articles suivants. Les articles 11 à 17 deviennent les articles 10 à 16.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: V. Wolsfeld, D. Wolsfeld, S. Wolsfeld, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 février 2000, vol. 856, fol. 90, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 29 février 2000.

F. Kessler.

(13607/219/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

GRAND GARAGE DE MONDERCANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3938 Mondercange, 7, rue Neuve.

R. C. Luxembourg B 10.343.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 21 février 2000, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Esch-sur-Alzette, le 29 février 2000.

F. Kessler.

(13608/219/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

JR EUROPE CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R. C. Luxembourg B 63.968.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2000.

SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(13633/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

G-SHORT TERM FUND CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.469.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2000, Monsieur Paul Wolff, ingénieur commercial, demeurant à Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'administrateur, ce qui porte le nombre des administrateurs de trois à quatre.

La réunion du Conseil d'administration du 1^{er} février 2000 a nommé, par voie de cooptation, aux fonctions d'administrateur, Madame Brigitte Boone, directeur général, affaires fiscales, demeurant à B-Haasrode, en remplacement de Monsieur Alain Wicker, administrateur démissionnaire au 26 octobre 1999. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui devra ratifier cette décision.

Luxembourg, le 28 février 2000.

Pour G-SHORT TERM FUND CONSEIL
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13593/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

G-STRATEGY CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 49.024.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2000, Monsieur Paul Wolff, ingénieur commercial, demeurant à Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'administrateur, ce qui porte le nombre des administrateurs de trois à quatre.

La réunion du Conseil d'administration du 1^{er} février 2000 a nommé, par voie de cooptation, aux fonctions d'administrateur, Madame Brigitte Boone, directeur général, affaires fiscales, demeurant à B-Haasrode, en remplacement de Monsieur Alain Wicker, administrateur démissionnaire au 26 octobre 1999. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui devra ratifier cette décision.

Luxembourg, le 28 février 2000.

Pour G-STRATEGY CONSEIL
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13594/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

IBHF S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
H. R. Luxemburg B 70.289.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 1999, eingetragen in Luxemburg, den 2. März 2000, Vol. 534, Fol. 30, Case 5, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von und in Luxemburg, den 3. März 2000 hinterlegt.

ERGEBNISZUWENDUNG

* Vortrag auf neue Rechnung EUR (6.890,13)

Zum Zweck der Veröffentlichung im Mémorial.

Luxembourg, den 23. Februar 2000.

Unterschrift.

(13616/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

LA POTERIE S.A., Société Anonyme.*Dénonciation du siège social*

La société S.A. LA POTERIE dénonce l'adresse du siège social de la société situé au 70, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, à partir du 1^{er} janvier 2000.

Luxembourg, le 4 février 2000.

F. Warmont
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2000, vol. 533, fol. 45, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13641/999/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

G-TREASURY CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 26.934.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2000, Monsieur Paul Wolff, ingénieur commercial, demeurant à Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'administrateur, ce qui porte le nombre des administrateurs de trois à quatre.

La réunion du Conseil d'administration du 1^{er} février 2000 a nommé, par voie de cooptation, aux fonctions d'administrateur, Madame Brigitte Boone, directeur général, affaires fiscales, demeurant à B-Haasrode, en remplacement de Monsieur Alain Wicker, administrateur démissionnaire au 26 octobre 1999. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui devra ratifier cette décision.

Luxembourg, le 28 février 2000.

Pour G-STREASURY CONSEIL
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13595/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

G-TREASURY INTERNATIONAL CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 26.936.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2000, Monsieur Paul Wolff, ingénieur commercial, demeurant à Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'administrateur, ce qui porte le nombre des administrateurs de trois à quatre.

La réunion du Conseil d'administration du 1^{er} février 2000 a nommé, par voie de cooptation, aux fonctions d'administrateur, Madame Brigitte Boone, directeur général, affaires fiscales, demeurant à B-Haasrode, en remplacement de Monsieur Alain Wicker, administrateur démissionnaire au 26 octobre 1999. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui devra ratifier cette décision.

Luxembourg, le 28 février 2000.

Pour G-TREASURY INTERNATIONAL CONSEIL
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13596/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

IOTALUX IMMOBILIERE, Société Anonyme.

Siège social: L-1474 Luxembourg, 5, Sentier de l'Espérance.
R. C. Luxembourg B 33.661.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 34, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 janvier 2000

AFFECTATION DE LA PERTE

Report à nouveau	(3.522.032,- LUF)
Total:	(3.522.032,- LUF)

Composition du Conseil d'Administration

Monsieur Edouard Lux, Luxembourg, administrateur-délégué;
Madame Elisabeth Morn, Luxembourg;
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Luxembourg.

Commissaire aux comptes

ABAX, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS
Société Civile
Experts Comptables
Réviseurs d'entreprises

(13632/592/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

HAYKAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 59.040.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 2 août 1999

Présents: Monsieur Luc Demaré, administrateur;
Mademoiselle Michelle Fetler, administrateur.

Ordre du jour:

Remplacement de Monsieur Philippe Gonne, démissionnaire.

Résolution unique

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Philippe Gonne de son poste d'administrateur. Le Conseil coopte en remplacement Monsieur Pierre Dochen. Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale de ratifier la cooptation de Monsieur Pierre Dochen en tant qu'administrateur.

L. Demaré M. Fetler
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2000, vol. 533, fol. 2, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13612/660/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

IKOGEST, Société Anonyme.

Siège social: L-1474 Luxembourg, 5, Sentier de l'Espérance.
R. C. Luxembourg B 31.721.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 34, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 janvier 2000***AFFECTATION DU BENEFICE**

Résultats reportés	<u>164.368,- francs</u>
Total:	164.368,- francs

Composition du Conseil d'Administration

Monsieur Edouard Lux, Luxembourg, administrateur-délégué;
Monsieur Eric Lux, Hesperange;
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Luxembourg.

Commissaire aux comptes

ABAX, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Société Civile

(13617/592/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

INVERSUD INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 41.737.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 14 janvier 2000 a ratifié la cooptation de Monsieur Gennaro Stammati (BANQUE SUDAMERIS, 4, rue Meyerbeer, F-75009 Paris) nommé à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Adriano Bisogni (BANQUE SUDAMERIS, 4, rue Meyerbeer, F-75009 Paris), administrateur démissionnaire.

Les mandats de Messieurs Enrico Meucci, Gennaro Stammati, Giovanni Lenti et Natale Arculeo ont été renouvelés pour une période d'un an ainsi que le mandat de l'auditeur, KPMG AUDIT, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INVERSUD INVESTMENT FUND, SICAV
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13628/006/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

IMMOBILIERE AVENUE EMILE REUTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1474 Luxembourg, 5, Sentier de l'Espérance.
R. C. Luxembourg B 42.796.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 34, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS
Société Civile
Experts Comptables
Réviseurs d'Entreprises

(13618/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

INTERNATIONAL SALES AND CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R. C. Luxembourg B 53.659.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2000.

SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(13625/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

INTERNATIONAL SALES AND CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R. C. Luxembourg B 53.659.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2000.

SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(13626/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

INTERNATIONAL SALES AND CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R. C. Luxembourg B 53.659.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2000.

SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(13627/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

INTERNATIONAL TOURISM DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 10, rue E. Steichen.
R. C. Luxembourg B 62.787.

En date du 30 novembre 1998, le Conseil d'administration a constaté la libération à 100 % du capital social de la société INTERNATIONAL TOURISM DEVELOPMENT S.A.

Luxembourg, le 21 février 2000.

Pour INTERNATIONAL TOURISM DEVELOPMENT S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13629/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

MERCURE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 18.071.

L'assemblée générale de la société anonyme MERCURE INTERNATIONAL S.A., réunie au siège social le 26 septembre 1997, a nommé Monsieur Maarten van de Vaart, employé de banque, demeurant à Steinsel, aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Servaas L. M. Houtakkers, demeurant à 's-Gravenwezel (B), démissionnaire.

Le mandat des membres du Conseil d'Administration ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes ont été renouvelés pour un terme de six ans et viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2003.

Pour le Conseil d'Administration
J. Lorang
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2000, vol. 534, fol. 22, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13654/003/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

IMMOFINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 36.924.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 31, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour la société
Signature
Le domiciliataire

(13619/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

IMMOFINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 36.924.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 31, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour la société
Signature
Le domiciliataire

(13620/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

IMMOFINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 36.924.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 31, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour la société
Signature
Le domiciliataire

(13621/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

IMMOFINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 36.924.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 31, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour la société
Signature
Le domiciliataire

(13622/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

IMMOFINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 36.924.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 31, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour la société
Signature
Le domiciliataire

(13623/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

INTERSELEX EQUITY CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 10.050.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2000, Monsieur Paul Wolff, ingénieur commercial, demeurant à Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'administrateur, ce qui porte le nombre des administrateurs de trois à quatre.

La réunion du Conseil d'administration du 1^{er} février 2000 a nommé, par voie de cooptation, aux fonctions d'administrateur, Madame Brigitte Boone, directeur général, affaires fiscales, demeurant à B-Haasrode, en remplacement de Monsieur Alain Wicker, administrateur démissionnaire au 26 octobre 1999. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui devra ratifier cette décision.

Luxembourg, le 28 février 2000.

Pour INTERSELEX EQUITY CONSEIL
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13630/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

GRENOUILLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 1999
tenue au siège social de la société*

Résolutions

1. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Michel Bellemans comme Administrateur de la société et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

2. L'Assemblée donne décharge pleine et entière à la société RAAD (LUXEMBOURG) S.A. pour l'exercice de son mandat de Commissaire aux Comptes jusqu'à ce jour et décide de la remplacer par LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., «INTERCONSULT», avec siège social à Luxembourg.

Pour extrait conforme
GRENOUILLE S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2000, vol. 534, fol. 22, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13609/536/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

MERMAID S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 66.340.

La réunion du Conseil d'administration du 22 février 2000 a décidé de transférer le siège social de la société du 125, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, au 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 février 2000.

MERMAID S.A.
Société Anonyme
Signature
Administrateur

(13656/029/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

INTERSELEX EUROPA CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 26.508.

—
Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2000, Monsieur Paul Wolff, ingénieur commercial, demeurant à Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'administrateur, ce qui porte le nombre des administrateurs de trois à quatre.

La réunion du Conseil d'administration du 1^{er} février 2000 a nommé, par voie de cooptation, aux fonctions d'administrateur, Madame Brigitte Boone, directeur général, affaires fiscales, demeurant à B-Haasrode, en remplacement de Monsieur Alain Wicker, administrateur démissionnaire au 26 octobre 1999. Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui devra ratifier cette décision.

Luxembourg, le 28 février 2000.

Pour INTERSELEX EUROPA CONSEIL
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.
(13631/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

JUNA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 51.464.

—
Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 2 août 1999

Présents: Monsieur Luc Demaré, administrateur;
Mademoiselle Michelle Fetler, administrateur.

Ordre du jour:

Remplacement de Monsieur Philippe Gonne, démissionnaire.

Résolution unique

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Philippe Gonne de son poste d'administrateur. Le Conseil coopte en remplacement Monsieur Pierre Dochen. Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale de ratifier la cooptation de Monsieur Pierre Dochen en tant qu'administrateur.

L. Demaré M. Fetler
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1999, vol. 530, fol. 85, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.
(13634/660/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

KOMBASSAN HOLDINGS S.A. 1929, Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 70.610.

—
L'an deux mille, le dix février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KOMBASSAN HOLDINGS S.A. 1929, avec siège social à L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks, R.C. Luxembourg section B, numéro 70.610, avec un capital social de cinquante-cinq millions d'Euros (55.000.000,- EUR).

La société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 2 juillet 1999, publié au Mémorial C, numéro 713 du 24 septembre 1999, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 novembre 1999, publié au Mémorial C, numéro 102 du 31 janvier 2000.

L'assemblée est présidée par Madame Hélène Muller, juriste, demeurant à Grevemacher.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Sabine Hinz, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nicole Wilson, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été constitué, la président expose et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

Ordre du Jour:

1.- Amendement de l'article 5 des statuts.

2.- Modification des statuts par un article 5-1.

3.- Modification des statuts par un article 7-1.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents ou représentés, les membres du

bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexés au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, représentant l'intégralité du capital social, se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Qu'il résulte de la liste de présence que l'intégralité du capital est représentée et que l'assemblée peut délibérer valablement sur l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière après délibération a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de compléter l'article 5 des statuts par le quatrième paragraphe suivant:

«**Art. 5. (Paragraphe 4)** La société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si des actions sont détenues en co-propriété ou si leur propriété est contestée, toutes les personnes qui réclament un droit de propriété sur l'action devront nommer un mandataire à l'égard de la société. Si aucun mandataire n'est désigné, tous les droits sur les actions seront suspendus.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de compléter les statuts par un article 5-1 dont la teneur sera la suivante:

«**Art. 5-1.** Un acheteur ou toute personne ayant acquis la propriété d'une action peut seulement acquérir ou obtenir jusqu'à 1% (un pour cent) du capital social dépensé lors du jour de l'acquisition, et ne peut pas ultérieurement faire de nouvelles acquisitions resp. accepter des cessions qui porteront sa participation au-delà de la limite de 1% (un pour cent) du capital social dépensé à ce moment.

Des exceptions ne pourront être faites que moyennant autorisation écrite explicite du conseil d'administration.

Concernant les actions nominatives, l'inscription dans le registre des actions sera faite selon la libre appréciation du conseil d'administration et peut être refusée notamment dans la situation où la participation d'une personne ira au-delà de la limite de 1% (un pour cent) par cette inscription.

Concernant les actions au porteur, les restrictions contenues dans les articles 5-1 et 7-1 seront marquées dans le certificat d'action.

Une personne ne peut pas faire valoir à l'égard de la société des droits issus d'une participation allant au-delà de la limite de 1% (un pour cent). Il sera dans l'obligation de vendre aussi rapidement que possible la partie de l'action allant au-delà de la limite de 1% (un pour cent) sous respect des dispositions de l'article 7-1.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de compléter les statuts par un article 7-1 dont la teneur sera la suivante:

«**Art. 7-1.** La cession ou la vente d'actions ne peut, sous réserve des dispositions de l'article 5-1, être réalisée qu'avec l'accord écrit préalable du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut décider librement et n'est pas obligé de justifier sa décision. De même, concernant les actions nominatives, le conseil d'administration peut librement décider si des personnes qui reçoivent des actions par cession pour cause de décès seront inscrites dans le registre des actions. Concernant les actions au porteur, le conseil d'administration peut librement décider si les nouveaux propriétaires de l'action par cession pour cause de décès pourront faire valoir leurs droits à l'encontre de la société.

Toutes les actions fixées pour le transfert ou la vente doivent être offertes en priorité aux anciens actionnaires au prorata de leur participation, et doivent également être offerts à la société. Les anciens actionnaires ne peuvent acquérir des nouvelles actions que sous respect de l'article 5-1. Les droits de préemption peuvent être exercés par les anciens actionnaires et par la société endéans une période de 5 (cinq) jours après l'annonce de la vente proposée ou du transfert proposé. Le prix d'acquisition à payer par les anciens actionnaires ou par la société sera déterminé par le conseil d'administration selon le prix du marché des actions. En cas de désaccord sur le prix, un expert indépendant devra être nommé.

Au cas où les droits de préemption n'ont pas été exercés endéans l'espace de temps prémentionné, la cession des actions peut être faite à des tiers agréés par le conseil d'administration.

Si le conseil d'administration refuse de donner son accord pour la vente resp. le transfert à un tiers ou pour l'inscription dans le registre des actions ou refuse à des actionnaires d'exercer leurs droits à l'égard de la société, la société devra acheter elle-même les actions ainsi concernées par les décisions du conseil d'administration ou devra désigner un tiers qui sera prêt à acheter les actions.

Le prix ainsi à régler par la société ou par le tiers sera déterminé par le conseil d'administration selon le prix du marché. En cas de désaccord sur le prix, un expert indépendant devra être nommé.»

Frais

Le montant des frais et charges incombant à la société en raison du présent acte sont évalués à trente mille francs luxembourgeois.

Le notaire soussigné qui comprend et parle allemand certifie que, à la demande des comparants les présents statuts ont été traduits en langue allemande et annexés au présent texte. Sur demande des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte allemand et français, la version française prévaut.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connues du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Suit la version en langue allemande du présent texte:

Im Jahre zweitausend, den zehnten Februar.

Vor dem unterzeichnenden Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster.

Wurde eine ausserordentliche Generalversammlung der Aktionäre der KOMBASSAN HOLDINGS S.A. 1929, mit Sitz in L-1417 Luxemburg, 4, rue Dicks, R.C. Luxemburg Sektion B, Nummer 70.610, mit einem Gesellschaftskapital von fünfundfünfzig Millionen Euros (55.000.000,- EUR), abgehalten.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 2. Juli 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 713 vom 24. September 1999, und deren Statuten wurden abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 19. November 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 102 vom 31. Januar 2000.

Den Vorsitz der Versammlung führt Frau Hélène Müller, Juristin, wohnhaft in Grevenmacher.

Die Vorsitzende beruft zur Schriftführerin Frau Sabine Hinz, Juristin, wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung bestellt als Stimmzählerin Frau Nicole Wilson, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg.

Nachdem der geschäftsführende Ausschuss sich somit zusammengefunden hat, ersucht die Vorsitzende den unterzeichnenden Notar das folgende zu beurkunden:

1.- Die Tagesordnung der Versammlung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1.- Ergänzung von Artikel 5 der Satzung.

2.- Ergänzung der Satzung durch Artikel 5-1.

3.- Ergänzung der Satzung durch Artikel 7-1.

II.- Die erschienenen oder vertretenen Parteien, die Vertretungsvollmachten der vertretenen Aktionäre und die Anzahl ihrer Aktien werden auf der Anwesenheitsliste aufgeführt; diese Anwesenheitsliste, unterzeichnet von den erschienenen Aktionären, den Vertretern der vertretenen Aktionäre und dem geschäftsführenden Ausschuss bleibt der gegenwärtigen Urkunde beigegeben um mit derselben einregistriert zu werden.

Die von den Aktieninhabern ausgestellten Vollmachten werden, nachdem sie von den Mitgliedern der Versammlung ne varietur unterschrieben wurden diesem Protokoll beigegeben, um mit demselben einregistriert zu werden.

III.- Alsdann erklären die eingangs erwähnten oder vertretenen Parteien, die das gesamte Aktienkapital vertreten, dass sie sich als rechtmässig einberufen bekennen, da Ihnen der Inhalt der Tagesordnung im voraus bekannt gegeben wurde.

IV.- Die Versammlung, die das gesamte Aktienkapital vertritt ist ordnungsgemäss zusammengesetzt und kann die Beschlüsse der Tagesordnung in gültiger Form verabschieden.

Nach Beratung, werden von der Versammlung einstimmig die folgenden Beschlüsse verabschiedet:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst Artikel 5 der Satzung mit folgendem viertem Absatz zu ergänzen:

«**Art. 5. (Absatz 4)** Die Gesellschaft erkennt nur einen einzigen Eigentümer per Aktie an. Falls Aktien im gemeinsamen Eigentum stehen oder deren Eigentum umstritten ist, haben alle Personen, die Eigentumsrechte an einer Aktie geltend machen, einen Bevollmächtigten gegenüber der Gesellschaft zu bestellen. Falls kein Bevollmächtigter bestellt wird, werden alle Aktienrechte ausgesetzt.»

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Satzung mit Artikel 5-1 zu ergänzen welcher folgenden Wortlaut hat:

«**Art. 5-1.** Ein Käufer oder eine sonst in Eigentum der Aktien gelangende Person darf nur bis zu 1% (ein Prozent) des am Erwerbstag ausgegebenen Aktienkapitals erwerben oder erhalten und kann auch zu einem späteren Zeitpunkt keine Zukäufe tätigen bzw Übertragungen annehmen, die seinen Aktienanteil über die Grenze von 1% (ein Prozent) des zu diesem Zeitpunkt ausgegebenen Aktienkapitals bringen würden. Ausnahmen können nur durch ausdrückliche schriftliche Genehmigung des Verwaltungsrats gewährt werden. Bei Namensaktien erfolgt die Eintragung im Aktienregister nach freiem Ermessen des Verwaltungsrats und kann insbesondere dann verweigert werden, wenn der Aktienanteil einer Person durch die Eintragung die 1% (ein Prozent) Grenze übersteigen würde. Bei Inhaberaktien werden die in Artikel 5-1 und Artikel 7-1 enthaltenen Restriktionen auf dem Aktienzertifikat vermerkt.

Eine Person kann die Rechte aus einem die 1% (ein Prozent) Grenze übersteigenden Aktienanteil, nicht gegenüber der Gesellschaft geltend machen. Er muss den die 1% (ein Prozent) Grenze übersteigenden Teil der Aktien unter Berücksichtigung der Vorschriften des Artikel 7-1 dieser Satzung so bald wie möglich verkaufen.»

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Satzung mit Artikel 7-1 zu ergänzen welcher folgenden Wortlaut hat:

«**Art. 7-1.** Die Übertragung oder der Verkauf von Aktien kann, unter dem Vorbehalt des Artikels 5-1, nur mit vorheriger schriftlicher Zustimmung des Verwaltungsrats erfolgen. Der Verwaltungsrat kann nach freiem Ermessen entscheiden und braucht seine Entscheidung nicht zu begründen. Der Verwaltungsrat kann bei Namensaktien auch nach freiem Ermessen entscheiden, ob Personen, die Aktien durch Übertragungen von Todes wegen erlangen, ins Aktienregister eingetragen werden. Bei Inhaberaktien kann der Verwaltungsrat nach freiem Ermessen entscheiden, ob die neuen Eigentümer der Aktien durch Übertragung von Todes wegen ihre Rechte gegenüber der Gesellschaft geltend machen können.

Alle zur Übertragung oder zum Verkauf anstehende Aktien müssen vorerst den bestehenden Aktionären pro rata zu ihren bestehenden Aktienanteilen und auch der Gesellschaft angeboten werden. Die bestehenden Aktionäre können neue Aktien nur unter dem Vorbehalt des Artikels 5-1 erwerben. Die Vorkaufsrechte können von den bestehenden Gesellschaftern und der Gesellschaft innerhalb eines Zeitraums von 5 (fünf) Tagen nach Mitteilung des anstehenden

Kauf oder der anstehenden Übertragung ausgeübt werden. Der von den bestehenden Gesellschaft oder der Gesellschaft zu zahlende Kaufpreis wird vom Verwaltungsrat in Anlehnung an den Marktpreis der Aktien bestimmt. Falls Uneinigkeit über den zu zahlenden Preis besteht, muss ein unabhängiger Sachverständiger herangezogen werden.

Wenn die Vorkaufsrechte nicht innerhalb des oben genannten Zeitraumes ausgeübt werden, kann die Übertragung der Aktien an vom Verwaltungsrat genehmigte Dritte erfolgen.

Falls der Verwaltungsrat die Zustimmung zum Verkauf bzw. Übertragung an einen Dritten oder die Eintragung in das Aktienregister verweigert oder es Aktionären nicht erlaubt, ihre Rechte gegenüber der Gesellschaft geltend zu machen, so hat die Gesellschaft die von den Handlungen des Verwaltungsrats betroffenen Aktien selbst zu kaufen oder einen Dritten zu bestimmen, der bereit ist, die Aktien abzunehmen. Der von der Gesellschaft oder dem Dritten zu zahlende Kaufpreis wird vom Verwaltungsrat in Anlehnung an den Marktpreis der Aktien bestimmt. Falls Uneinigkeit über den zu zahlenden Preis besteht, muss ein unabhängiger Sachverständiger herangezogen werden.

Da es keine weiteren Punkte auf der Tagesordnung gibt, wird die Versammlung vertagt.

Kosten

Alle mit der Versammlung zusammenhängenden Kosten und Gebühren, welche sich auf zirka dreissigtausend Luxemburger Franken belaufen, trägt die Gesellschaft.

Der unterzeichnete Notar versteht und spricht Deutsch und erklärt, dass auf Wunsch der erschienenen Personen gegenwärtige Urkunde in Französisch verfasst ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung. Auf Ersuchen derselben Personen und im Falle von Divergenzen zwischen dem französischen und dem deutschen Text, ist die französische Fassung massgebend.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnung bekannt, haben dieselben die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: H. Müller, S. Hinz, N. Wilson, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 février 2000, vol. 508, fol. 79, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 février 2000.

J. Seckler.

(13638/231/185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

KOMBASSAN HOLDINGS S.A. 1929, Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 70.610.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 février 2000.

J. Seckler.

(13639/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

KHILUX IMMOBILIERE, Société Anonyme.

Siège social: L-1474 Luxembourg, 5, Sentier de l'Espérance.

R. C. Luxembourg B 39.604.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 34, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 janvier 2000

AFFECTATION DU BENEFICE

Report à nouveau 5.470.998,- LUF

Composition du Conseil d'Administration

Monsieur Edouard Lux, Luxembourg, administrateur-délégué;

Madame Elisabeth Morn, Luxembourg;

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Luxembourg.

Commissaire aux comptes

ABAX, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Société Civile

Experts Comptables

Réviseurs d'entreprises

(13637/592/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

KENT INTER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 61.570.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour KENT INTER HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signature

(13635/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

KENT INTER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 61.570.

L'assemblée générale ordinaire du 14 mai 1999 a nommé aux fonctions de commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

La même Assemblée a également ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Charles Muller en remplacement de Madame Francine Herkes.

Luxembourg, le 4 février 2000.

Pour KENT INTER HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 33, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13636/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

LUDWIG LUCIEN CARRELAGES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 12.329.

L'an deux mille, le quinze février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée LUDWIG LUCIEN CARRELAGES, ayant son siège social à Lintgen, 26A, rue Kreutzert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 12.329, constituée suivant acte reçu le 12 août 1974, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 204 du 15 octobre 1974.

L'assemblée est composée de:

1. - Monsieur Lucien Ludwig, maître carreleur, demeurant à Lintgen, 26A, rue Kreutzert, propriétaire de six cent vingt-cinq parts (625).

2. - Madame Irène Trierweiler, sans état, épouse de Monsieur Lucien Ludwig, prénommé, demeurant avec lui à Lintgen, 26A, rue Kreutzert, propriétaire de six cent vingt-cinq parts (625).

Lesquels comparants déclarent:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis de convocation contenant l'ordre du jour et envoyés par lettre recommandée aux associés.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Mise en liquidation de la société.

2. Nomination d'un liquidateur.

III. - Que les 1.250 (mille deux cent cinquante) parts sociales de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois), entièrement libérées, représentatives de l'intégralité du capital social de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) sont dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. - Que la présente assemblée, composée de l'intégralité des associés est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite les associés, après en avoir délibéré, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

Monsieur Lucien Ludwig, maître carreleur, demeurant à Lintgen, 26A, rue Kreutzert, prénommé, gérant actuel.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux associés, proportionnellement au nombre de leurs parts sociales.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Ludwig, I. Trierweiler, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2000, vol. 122S, fol. 60, case 11. – Reçu 00 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2000.

J. Elvinger.

(13648/211/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

LACCOLITH, Société Anonyme.

Siège social: L-1474 Luxembourg, 5, Sentier de l'Espérance.

R. C. Luxembourg B 32.369.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 34, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 janvier 2000

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés (5.910.419,-)

Composition du Conseil d'Administration

Monsieur Edouard Lux, demeurant à Luxembourg, administrateur-délégué;

Monsieur Eric Lux, demeurant à Hesperange;

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile, avec siège au 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

Commissaire aux comptes

ABAX, S.à r.l., L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Société Civile

Experts Comptables

Réviseurs d'Entreprises

(13640/592/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

LONGTIME COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 20.571.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg,
le 1^{er} juillet 1999*

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le 18 février 2000

NOMINATIONS STATUTAIRES

Conseil d'administration

– Monsieur Aloyse Scherer jr, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg;

– Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, demeurant à Esch-sur-Alzette;

– Monsieur Gilvert Divine, fondé de pouvoir, demeurant à Nospelt.

Commissaire aux comptes

– FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg.

Luxembourg, le 2 mars 2000.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(13645/657/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

LONGTIME COMPANY S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 20.571.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2000.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(13646/657/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

LONGTIME COMPANY S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 20.571.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2000.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(13647/657/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

LAROS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.157.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 2 août 1999

Présents: Monsieur Luc Demaré, administrateur;
Mademoiselle Michelle Fetler, administrateur.

Ordre du jour:

Remplacement de Monsieur Philippe Gonne, démissionnaire.

Résolution unique

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Philippe Gonne de son poste d'administrateur. Le Conseil coopte en remplacement Monsieur Pierre Dochen. Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale de ratifier la cooptation de Monsieur Pierre Dochen en tant qu'administrateur.

L. Demaré

M. Fetler

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1999, vol. 530, fol. 85, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13642/660/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

LE LYS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 44.804.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 2 août 1999

Présents: Monsieur Luc Demaré, administrateur;
Mademoiselle Michelle Fetler, administrateur.

Ordre du jour:

Remplacement de Monsieur Philippe Gonne, démissionnaire.

Résolution unique

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Philippe Gonne de son poste d'administrateur. Le Conseil coopte en remplacement Monsieur Pierre Dochen. Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale de ratifier la cooptation de Monsieur Pierre Dochen en tant qu'administrateur.

L. Demaré

M. Fetler

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1999, vol. 530, fol. 85, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13644/660/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

LE CRIQUET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte-Zithe.
R. C. Luxembourg B 57.726.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui a eu lieu le 30 décembre 1999 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de reporter le bénéfice sur les exercices suivants;
- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

* SHAPBURG LIMITED

* QUENON INVESTMENTS LIMITED

* DUCAT LIMITED

ainsi qu'au commissaire aux comptes M. Etienne Gruber

pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 1998;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

* SHAPBURG LIMITED

* QUENON INVESTMENTS LIMITED

* DUCAT LIMITED

jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 1999;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, M. Etienne Gruber, jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour LE CRIQUET S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 34, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13643/250/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

MeesPierson INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 55.116.

—
Le Conseil d'Administration de la société anonyme MeesPierson INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.A., réuni au siège social le 10 février 2000, a nommé Monsieur Bas L. M. Schreuders, directeur, demeurant à Steinsel, aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Helga T. Zult, demeurant à Amsterdam, démissionnaire.

M. Bas L. M. Schreuders terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2000.

Par conséquent, à l'issue de la séance du Conseil d'Administration du 10 février 2000, celui-ci est composé comme suit:

– MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

– M. Hans de Graaf, directeur, résidant à Mamer

– M. Bas L. M. Schreuders, directeur, résidant à Steinsel.

MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2000, vol. 534, fol. 22, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13653/003/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

MEDICAL STOCK EXCHANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 50.925.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 34, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Société Civile

Experts Comptables

Réviseurs d'Entreprises

(13652/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

M.B.I., MER BLEUE IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 68.307.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenu par voie circulaire le 6 juin 1999

Ordre du jour:

1. Démission du Commissaire aux comptes.
2. Fixation de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les nominations du commissaire aux comptes.
3. Divers

Première résolution

Après avoir noté la démission de Mme Ulrike Wilken demeurant à D-54298 Aach (Allemagne), auf dem Triesch 8, de son mandat de commissaire aux comptes, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale la nomination de la société FIDUFRANCE S.A., 7, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, à ce poste.

Le conseil décide de proposer à l'assemblée générale de donner décharge à Mme Ulrike Wilken pour l'exécution de son mandat.

Deuxième résolution

Le conseil décide de convoquer, conformément aux dispositions statutaires, l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 16 juin 1999 à 11.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

1. Démission du commissaire;
2. Décharge au commissaire aux comptes;
3. Nomination du nouveau commissaire aux comptes;
4. Divers.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité.

Les administrateurs

J. Jumeaux L. Thielen A. Szyndelman

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 16 juin 1999 à 11.30 heures

La séance est ouverte à 11.30 heures, sous la présidence de M. José Jumeaux.

M. le président désigne comme secrétaire Mme Catucci Patricia, demeurant à Esch-sur-Alzette et l'assemblée choisit comme scrutateur Mlle Flammang Séverine, demeurant à Mondelange (France), tous ici présents et acceptant.

M. le président expose et l'assemblée constate:

- que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal;
- qu'il résulte de la liste de présence que la totalité du capital est représenté;
- que dès lors, la présente assemblée est valablement constituée et apte à délibérer sur les objets portés à son ordre du jour.

M. le président expose que l'ordre du jour est le suivant:

1. Démission du commissaire aux comptes;
2. Décharge au commissaire aux comptes;
3. Nomination du nouveau commissaire aux comptes;
4. Divers.

Première résolution

L'assemblée prend note de la démission de son mandat de commissaire aux comptes, de Mme Ulrike Wilken demeurant à D-54298 Aach (Allemagne), auf dem Triesch 8.

Deuxième résolution

L'assemblée donne, à l'unanimité, décharge au commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité d'élire avec effet immédiat pour la période expirant le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2003, le commissaire aux comptes suivant:

FIDUFRANCE S.A., 7 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Quatrième résolution

Aucun autre point n'étant soulevé, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12.00 heures après lecture et approbation du procès-verbal.

J. Jumeaux P. Catucci S. Flammang
Le président Le secrétaire Le scrutateur

Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 16 juin 1999 à 11.30 heures

Liste de présence

Alain Szyndelman, représenté par José Jumeaux	99 actions
José Jumeaux	1 action
Total:	100 actions

Certifiée sincère et véritable, la présente liste de présence à laquelle sont annexés 2 (deux) pouvoirs, est arrêtée à deux actionnaires présents ou représentés, possédant ensemble: 100 (cent) actions.

J. Jumeaux P. Catucci S. Flammang
Le président Le secrétaire Le scrutateur

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 16 juin 1999 à 11.30 heures

Mme Ulrike Wilken demeurant à D-54298 Aach (Allemagne), auf dem Triesch 8, a signifié sa démission de son mandat de commissaire aux comptes avec effet au 31 mai 1999. L'assemblée a accepté sa démission et a donné à l'unanimité décharge à Mme Wilken. L'assemblée a nommé à l'unanimité la société FIDUFRANCE S.A., siège social au 7, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg en tant que nouveau commissaire aux comptes. Ce mandat prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2003.

Luxembourg, le 16 juin 1999.

J. Jumeaux P. Catucci S. Flammang
Le président Le secrétaire Le scrutateur

Procuration

Le soussigné, Alain Szyndelman, demeurant à F-06220 Vallauris (France), propriétaire de 99 actions de M.B.I., MER BLEUE IMMOBILIER S.A. 7, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, nomme mandataire spécial, avec pouvoir de substitution, José Jumeaux, demeurant à Luxembourg, auquel il confère tous pouvoirs aux fins de la représentation à l'assemblée générale ordinaire le 16 juin 1999 à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

1. Démission du commissaire aux comptes;
2. Décharge au commissaire aux comptes;
3. Nomination du nouveau commissaire aux comptes;
4. Divers;

Le mandataire peut notamment:

- assister à toute assemblée ayant le même ordre du jour, adopter, amener, ou rejeter au nom du soussigné toutes décisions se rapportant à l'ordre du jour;

- aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, pièces, procès-verbaux et en général, faire le nécessaire.

Fait à Luxembourg, le 10 juin 1999.

A. Szyndelmann.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 29, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(13651/000/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

NEGO DIRECT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 70.153.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenu par voie circulaire le 6 juin 1999

Ordre du jour:

1. Démission du Commissaire aux comptes.
2. Fixation de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les nominations du commissaire aux comptes.
3. Divers.

Première résolution

Après avoir noté la démission de M. Hervé Pécourt demeurant à F-57970 Yutz (France), 106, rue Roosevelt, de son mandat de commissaire aux comptes, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale la nomination de la société FIDUFRANCE S.A., 7, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, à ce poste.

Le conseil décide de proposer à l'assemblée générale de donner décharge à M. Hervé Pécourt pour l'exécution de son mandat.

Deuxième résolution

Le conseil décide de convoquer, conformément aux dispositions statutaires. l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 16 juin 1999 à 11.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

1. Démission du commissaire;
2. Décharge au commissaire aux comptes;
3. Nomination du nouveau commissaire aux comptes;
4. Divers.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité.

Les administrateurs

J. Jumeaux S. Legoupil F. Legoupil

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire le tenue de manière extraordinaire le 16 juin 1999 à 11.30 heures

La séance est ouverte à 11.30 heures, sous la présidence de M. José Jumeaux.

M. le président désigne comme secrétaire Mlle Flammang Séverine, demeurant à Mondelange (France) et l'assemblée choisit comme scrutateur Mme Catucci Patricia, demeurant à Esch-sur-Alzette, tous ici présents et acceptant.

M. le président expose et l'assemblée constate:

- que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal;
- qu'il résulte de la liste de présence que la totalité du capital est représenté;
- que dès lors, la présente assemblée est valablement constituée et apte à délibérer sur les objets portés à son ordre du jour.

M. le président expose que l'ordre du jour est le suivant:

1. Démission du commissaire aux comptes;
2. Décharge au commissaire aux comptes;
3. Nomination du nouveau commissaire aux comptes;
4. Divers.

Première résolution

L'assemblée prend note de la démission de son mandat de commissaire aux comptes, de M. Hervé Pécourt demeurant à F-57970 Yutz (France), 106, rue Roosevelt.

Deuxième résolution

L'assemblée donne, à l'unanimité, décharge au commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité d'élire avec effet immédiat pour la période expirant le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2003, le commissaire aux comptes suivant:

FIDUFRANCE S.A., 7 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Quatrième résolution

Aucun autre point n'étant soulevé, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12.00 heures après lecture et approbation du procès-verbal.

J. Jumeaux S. Flammang P. Catucci
Le président Le secrétaire Le scrutateur

Assemblée Générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 16 juin 1999 à 11.30 heures

Liste de présence

Frank Legoupil, représenté par José Jumeaux	1.249 actions
Sarah Legoupil	1 action
Total:	1.250 actions

Certifiée sincère et véritable, la présente liste de présence à laquelle sont annexés 2 (deux) pouvoirs, est arrêtée à deux actionnaires présents ou représentés, possédant ensemble: 12.50 (mille deux cent cinquante) actions.

J. Jumeaux S. Flammang P. Catucci
Le président Le secrétaire Le scrutateur

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 16 juin 1999 à 11.30 heures

M. Hervé Pécourt demeurant à F-57970 Yutz (France), 106, rue Roosevelt, a signifié sa démission de son mandat de commissaire aux comptes avec effet au 31 mai 1999. L'assemblée a accepté sa démission et a donné à l'unanimité décharge à M. Hervé Pécourt. L'assemblée a nommé à l'unanimité la société FIDUFRANCE S.A., siège social au 7, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg en tant que nouveau commissaire aux comptes. Ce mandat prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2003.

Luxembourg, le 16 juin 1999.

J. Jumeaux S. Flammang P. Catucci
Le président Le secrétaire Le scrutateur

Procuration

La soussignée, Sarah Legoupil, demeurant rue de la Planche, F-14900 Vire, propriétaire de 1 action de NEGOT DIRECT S.A., 7, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, nomme mandataire spécial, avec pouvoir de substitution, Patricia Catucci, demeurant à Luxembourg, auquel elle confère tous pouvoirs aux fins de la représentation à l'assemblée générale ordinaire le 16 juin 1999 à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

1. Démission du commissaire aux comptes;
2. Décharge au commissaire aux comptes;
3. Nomination du nouveau commissaire aux comptes;
4. Divers;

Le mandataire peut notamment:

- assister à toute assemblée ayant le même ordre du jour, adopter, amener, ou rejeter au nom du soussigné toutes décisions se rapportant à l'ordre du jour;
- aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, pièces, procès-verbaux et en général, faire le nécessaire.

Fait à Luxembourg, le 10 juin 1999.

S. Legoupil.

Procuration

Le soussigné, Franck Legoupil, demeurant rue de la Planche, F-14900 Vire, propriétaire de 1.250 actions de NEGOT DIRECT S.A., 7, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, nomme mandataire spécial, avec pouvoir de substitution, José Jumeaux, demeurant à Luxembourg, auquel il confère tous pouvoirs aux fins de la représentation à l'assemblée générale ordinaire le 16 juin 1999 à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

1. Démission du commissaire aux comptes;
2. Décharge au commissaire aux comptes;
3. Nomination du nouveau commissaire aux comptes;
4. Divers;

Le mandataire peut notamment:

- assister à toute assemblée ayant le même ordre du jour, adopter, amener, ou rejeter au nom du soussigné toutes décisions se rapportant à l'ordre du jour;

- aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, pièces, procès-verbaux et en général, faire le nécessaire.

Fait à Luxembourg, le 10 juin 1999.

F. Legoupil.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 29, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(13668/000/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

MERLONI TERMOSANITARI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 49.845.

Suite à la cinquième résolution prise par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 20 décembre 1999, le siège social de la société est transféré du 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, aux 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 1^{er} mars 2000.

Réquisition aux fins de modification au registre de commerce et de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2000.

Le Conseil d'Administration

J.-P. Morimont

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13655/043/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

MIDLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 56.811.

Les comptes annuels aux 31 décembre 1998 et 1997, enregistrés à Luxembourg, le 29 février 2000, vol. 534, fol. 23, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2000.

A. Schwachtgen.

(13657/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

NIKKO BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 42.415.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 février 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2000, volume 122S, folio 73, case 11, que la société NIKKO BENELUX S.A. a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant en ses mains la totalité des actions de la société prédésignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2000.

Signature.

(13669/211/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

**M.M.C. & A. S.A.,
MULTI MEDIA CONSULTING & ADVERTISING, Société Anonyme.**

Siège social: L-8325 Capellen, 60, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 42.382.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 29, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(13658/761/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

NATURAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 42.691.

—
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 32, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'administration
Par mandat
Signature*

(13663/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

NATURAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 42.691.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 32, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'administration
Par mandat
Signature*

(13664/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

NATURAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 42.691.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 32, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'administration
Par mandat
Signature*

(13665/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

NATURAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 42.691.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 32, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'administration
Par mandat
Signature*

(13666/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

NATURAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 42.691.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} mars 2000 que le mandat des organes sociaux, étant venu à échéance, a été reconduit pour une période de cinq années expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2004.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2000.

*Pour extrait conforme
Pour le Conseil d'administration
Par mandat
Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 32, case 3. — Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13667/535/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

MONDODIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, Sentier de l'Espérance.
R. C. Luxembourg B 18.654.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 34, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS
Société Civile
Experts Comptables
Réviseurs d'Entreprises

(13660/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

R&C HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 71.609.

RECTIFICATIF

In the year two thousand, on the eleventh of February.

Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

1. - R&C HOLDING B.V., with corporate seat in Baarn (NL) and registered office address at Gooimeer 2-30, NL-1411 DC Naarden;

2. - RECKITT BENCKISER N.V., a Dutch company having its registered seat at Schipol Boulevard 229, NL-1118 BH Schipol Airport;

acting as shareholders of R&C HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscribed on September 24, 1999 at the Trade Register Office in Luxembourg at section B under number 71.609, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 889 of November 25, 1999, and whose articles of incorporation once have been amended by deed drawn up on December 9, 1999.

3. - Mrs Hendrine van den Horn, company manager, residing at Valeriaan, 30, NL-3863 DG Nijkerk and;

4. - Mr Gerard BLOM, company manager, residing at Kortenhoefsedijk 94, NL-1241 LT Kortenhoef, acting as managers of R&C HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., prenamed;

All of them being here represented by Mrs Françoise Stamet, Maître en droit, residing in Bertrange, by virtue of proxies given under private seal, which will remain here annexed.

The proxy requests the notary to act that:

By deed enacted on December 9, 1999, the prenamed R&C HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., has increased its share capital by issue of new shares as consideration of the contribution of all the assets and liabilities of the prenamed R&C HOLDING B.V., with corporate seat in Baarn (NL) and registered office address in Naarden.

Among the contributed assets was listed a share participation consisting of all the class B shares and one D share held by R&C HOLDING B.V. in MADDISON SQUARE HOLDING B.V., a Dutch company having its registered office at Gooimeer, 2-30, NL-1411 DC Naarden.

A material error has slipped into the valuation of such share participation concerning MADDISON SQUARE HOLDING B.V. and, in consequence, the net value of the whole contribution in kind has to be evaluated at five billion seven hundred eighty-one million seven hundred forty-nine thousand and seven Euro (EUR 5,781,749,007.-) and the issue premium amount mentioned in the deed of December 9, 1999 must be amended to be raised at five hundred sixty-three million two hundred seventy-six thousand six hundred and seven Euro (EUR 563,276,607.-), in place of four hundred and sixty-six million nine hundred and eighty-four thousand four hundred and forty-five Euro (EUR 466,984,445.-)

Nothing else has to be amended in said deed. Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille, le onze février.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1. - R&C HOLDING B.V., une société néerlandaise, ayant son siège statutaire à Baarn (NL) et son principal établissement à Gooimeer, 2-30, NL-1411 DC Naarden.

2. - RECKITT BENCKISER N.V., une société néerlandaise, ayant son siège social à Schipol Boulevard 229, NL-1118BH Schipol Airport.

agissant en tant qu'associés de la société à responsabilité limitée R&C HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., ayant son siège social à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite le 24 septembre 1999 au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, à la section B sous le numéro 71.609, constituée suivant acte reçu le 27 août 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 889 du 25 novembre 1999 et dont les statuts ont été modifiés une seule fois par acte en date du 9 décembre 1999.

3. - Madame Hendrine van den Horn, gérante de société, demeurant à Valeriaan 30, NL-3863 DG Nijkerk

4. - Monsieur Gerard Blom, gérant de société, demeurant à Kortenhoevedijk 94, NL-1241 LT Kortenhoef, agissant en tant que gérants de la société R&C HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Tous ici représenté par Madame Françoise Stamet, Maître en droit, demeurant à Bertrange, en vertu de procurations données sous seing privé qui resteront ci-annexées.

Le mandataire requiert le notaire d'acter que:

Par acte en date du 9 décembre 1999, la société R&C HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., prédésignée a augmenté son capital social par émission d'actions nouvelles en rémunération de l'apport de tous les actifs et passifs de la société R&C HOLDING B.V., ayant son siège statutaire à Baarn et son principal établissement à Naarden.

Parmi les actifs apportés se trouvait une participation consistant en toutes les actions de classe B et une action de classe D détenues par R&C HOLDINGS B.V. dans MADDISON SQUARE HOLDING B.V., une société hollandaise ayant son siège social à Gooimeer, 2-30, NL-1411 DC Naarden.

Une erreur matérielle s'est glissée dans l'évaluation de cet participation concernant MADDISON SQUARE HOLDING B.V. et, en conséquence, la valeur nette de l'apport global doit être évaluée à cinq milliards sept cent quatre-vingt-un millions sept cent quarante-neuf mille et sept euros (EUR 5.781.749.007,-) et le montant de la prime d'émission tel que mentionné dans l'acte du 9 décembre 1999 soit être modifié et porté à cinq cent soixante-trois millions deux cent soixante-seize mille six cent sept euros (EUR 563.276.607,-) à la place de EUR 466.984.445.- (quatre cent soixante-six millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent quarante-cinq euros)

Rien d'autre n'est à modifier dans ledit acte.

Dont acte, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2000, vol. 122S, fol. 51, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2000.

J. Elvinger.

(13684/211/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

SECURITY CAPITAL (EU) MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.782.

Following the resignation of Mr W. Joseph Houlihan and Mr Gerald R. Morgan and following the co-optation of Mr Marc Duke as a director of the Company with effect from 12 January 2000, the board of directors of the Company is comprised as follows:

Board of directors:

- Mr Marc Duke
- Mr William D. Sanders
- Mr Jeremy J. Plummer

The board of officers of the Company is as follows:

Senior Vice-President:

- Mr W. Scott Hartman

Vice-Presidents:

- Ms Eleanor Evans
- Ms Susan Liow
- Mr Nigel H. Pope

the Company is bound by the sole signature of any one director or by the sole signature of a Senior Vice-President or Vice-President.

On behalf of

SECURITY CAPITAL (EU) MANAGEMENT HOLDINGS S.A.

Signature

Director

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 34, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13693/250/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

SANTOPO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 57.706.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires,
qui a eu lieu le 30 décembre 1999 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de reporter la perte subie sur les exercices suivants:

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

- M. Guy Harles
- Mme Rita Goujon
- M. Eric Fort
- M. Bernard Rattray
- M. Serge Mettraux

ainsi qu'au commissaire aux comptes M. Etienne Gruber
pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 1998;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

- M. Guy Harles
- Mme Rita Goujon
- M. Eric Fort
- M. Bernard Rattray
- M. Serge Mettraux

jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 1999;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, M. Etienne Gruber, jusqu'à la prochaine
assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour SANTOPO S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 34, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13690/250/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

OMEGALUX IMMOBILIERE, Société Anonyme.

Siège social: L-1474 Luxembourg, 5, Sentier de l'Espérance.
R. C. Luxembourg B 39.608.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 34, case 4, a été déposé au
registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 janvier 2000

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau (2.207.158,-) LUF

- *Composition du conseil d'administration*

Monsieur Edouard Lux, Luxembourg, administrateur-délégué;

Madame Elisabeth Morn, Luxembourg;

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Luxembourg.

- *Commissaire aux comptes*

ABAX, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS
société civile

Experts-comptables, réviseurs d'entreprises

(13672/592/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

M & V CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 66, rue de Bourgogne.
R. C. Luxembourg B 35.749.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 27, case 1, a été déposé au
registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

(13662/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

S&C INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 67.929.

In the year two thousand, on the eighteenth of February.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the Company established in Luxembourg under the denomination of S&C INTERNATIONAL S.A., R.C. number B 67.929, having its registered office at 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 17th December 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 194 of 23rd March, 1999.

The Articles of Incorporation have been amended several times and lastly by a deed of the undersigned notary dated 30th April, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 536 of 14th July, 1999.

The meeting begins at a four thirty p.m., Mr Paolo De Spirt, consultant, residing Via Belleza 11, Milano, Italy, being in the Chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Raymond Thill, maître en droit, residing Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Marc Prospert, maître en droit, residing in Bertrange.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the eight thousand (8,000) shares of a par value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each, representing the total capital of eight hundred thousand US Dollars (USD 800,000.-) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the persons represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all represented at the meeting, shall remain attached to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Deletion of the par value of the shares.
2. Conversion of the corporate capital from US Dollars into euros.
3. Reduction of the share capital and allotment of the difference to the free reserves.
4. Fixation of a new par value of the shares.
5. Fixation of a new authorised capital.
6. Subsequent amendment of article 3 of the Articles of Incorporation.
7. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The general meeting resolved to delete the par value of the shares and to change the currency of the capital from US Dollars to euro at a rate of one US Dollar (USD 1.-) for 1,0252 euro, so that the share capital is provisionally fixed at eight hundred twenty thousand one hundred and sixty euros (EUR 820,160.-).

Second resolution

The general meeting resolved to reduce the corporate capital of the Company by an amount of twenty thousand one hundred and sixty euros (EUR 20,160.-) 50 as to bring it from its present converted amount of eight hundred twenty thousand one hundred and sixty euros (EUR 820,160.-) to eight hundred thousand euros (EUR 800,000.-) by allotment of the corresponding amount to the free reserves.

Third resolution

The general meeting resolved to fix the par value of the shares to one hundred euros (EUR 100.-) per share.

Fourth resolution

The general meeting resolved to fix the authorised capital to ten millions euros (EUR 10,000,000.-).

Fifth resolution

As a consequence of the four preceding resolutions article 3, paragraphs 1 and 3, of the Articles of Incorporation is amended and will henceforth read as follows:

«**Art. 3. Paragraph 1.** The corporate capital is set at eight hundred thousand euros (EUR 800,000.-), divided into eight thousand (8,000) shares with a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each.»

«**Article 3. Paragraph 3.** The Board of Directors is authorised to increase the corporate capital in order to raise it to ten million euros (EUR 10,000,000.-).»

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was terminated at five p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille, le dix-huit février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de S&C INTERNATIONAL S.A., R.C. Numéro B 67.929 ayant son siège social à Luxembourg, 18, rue de l'Eau, constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 17 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 194 du 23 mars 1999.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises, la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 30 avril 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 536 du 14 juillet 1999.

La séance est ouverte à seize heures trente sous la présidence de Monsieur Paolo De Spiri, consultant, domicilié Via Belleza 11, Milan, Italie.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prosper, maître en droit, demeurant à Bertrange.

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les huit mille (8.000) actions d'une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de huit cent mille US Dollars (USD 800.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Suppression de la valeur nominale des actions.
2. Conversion du capital social de US Dollars en euros.
3. Réduction du capital social par affectation d'un montant correspondant à une réserve libre.
4. Fixation d'une nouvelle valeur nominale des actions.
5. Fixation d'un nouveau capital autorisé.
6. Modification afférente de l'article 3 des statuts.
7. Divers

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de supprimer la valeur nominale des actions et de changer la devise du capital social de US Dollars en euros au cours d'un US Dollar (USD 1,-) pour EUR 1,0252, de sorte que le capital social est fixé provisoirement à huit cent vingt mille cent soixante euros (EUR 820.160,-).

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de réduire le capital social de la société de vingt mille cent soixante euros (EUR 20.160,-) pour le ramener de son montant actuel de huit cent vingt mille cent soixante euros (EUR 820.160,-) représenté par 8.000 (huit mille) actions sans valeur nominale à huit cent mille euros (EUR 800.000,-) par affectation d'un montant correspondant à une réserve libre.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de fixer la valeur nominale des actions à cent euros (EUR 100,-) par action.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de fixer le capital autorisé à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-).

Cinquième résolution

Suite aux quatre résolutions qui précèdent, l'article 3 aura désormais la teneur suivante:

Art. 3, alinéa 1^{er}. Le capital social est fixé à huit cent mille euros (EUR 800.000,-), divisé en huit mille (8.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Art. 3, alinéa 3. Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social en vue de l'élever à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-).».

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à dix-sept heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. De Spirt, R. Thill, M. Prosper, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2000, vol. 122S, fol. 72, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2000.

A. Schwachtgen.

(13691/2300/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

S&C INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 67.929.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 172 du 18 février 2000 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

A. Schwachtgen.

(13692/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

M.S. INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 69.704.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 15 février 2000 qu'il y a lieu d'inscrire les modifications suivantes concernant la société anonyme M.S. INTERNATIONAL FINANCE S.A.:

1. Le siège social de la société a été transféré du 17, rue Nic. Martha, L-2133 Luxembourg au 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg,

2. Monsieur Jean-Marie Nicolay, licencié en droit, domicilié professionnellement 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Alex Rolando Munoz, administrateur démissionnaire,

3. Monsieur Marc Van Hoek, expert-comptable, domicilié professionnellement 28, rue Beethoven, L-1224 Luxembourg, a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Roberto Rodriguez Bernal, administrateur démissionnaire,

4. LUXFIDUCIA, S.à r.l., 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de FIRI TREUHAND, G.m.b.H., commissaire aux comptes démissionnaire.

Luxembourg, le 15 février 2000.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 31, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(13661/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

O.F.I., OST FINANZ + INVESTMENT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 43.896.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 21 février 2000 qu'il y a lieu d'inscrire les modifications suivantes concernant la société anonyme O.F.I., OST FINANZ + INVESTMENT A.G.:

1. Le siège social de la société a été transféré du 17, rue Nic. Martha, L-2133 Luxembourg au 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg,

Luxembourg, le 21 février 2000.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 31, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(13671/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

SILVER ARROWS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 57.487.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 31 décembre 1999 de la société

Le conseil d'administration décide d'accepter la démission de Monsieur Philippe Pedrini de sa fonction d'administrateur. Il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Michel Thil, manager, demeurant 89, rue Nic Biver, L-3425 Dudelange.

La ratification de la nomination de Monsieur Michel Thil en remplacement de Monsieur Philippe Pedrini ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur Pedrini seront mises à l'ordre du jour de la plus proche assemblée des actionnaires qui se tiendra le 8 mars 2000.

Pour extrait conforme

Signature
Administrateur

Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 32, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(13696/322/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

OOGMERK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 37.898.

—
Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 2 août 1999

Présents:

Monsieur Luc Demaré, administrateur
Mademoiselle Michelle Fetler, administrateur

Ordre du jour:

Remplacement de Monsieur Philippe Gonne, administrateur.

Résolution unique

Le conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Philippe Gonne de son poste d'administrateur. Le conseil coopte en remplacement Monsieur Pierre Dochen. Il sera proposé à la prochaine assemblée générale de ratifier la cooptation de Monsieur Pierre Dochen en tant qu'administrateur.

L. Demaré M. Fetler
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2000, vol. 530, fol. 85, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13673/660/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

PERGANA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 32.371.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 34, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 janvier 2000

AFFECTATION DU RESULTAT

Dotation à la réserve légale 2.868,- LUF
Dotation aux résultats reportés 54.496,- LUF

Administrateurs

M. Edouard Lux, demeurant à Luxembourg,
Mme Lux-Morn, demeurant à Luxembourg,
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, société civile, avec siège au 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

Commissaire aux comptes

ABAX, S.à r.l., L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS
société civile

(13675/592/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

PRIME STEEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 55.108.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 16 février 2000 qu'il y a lieu d'inscrire les modifications suivantes concernant la société anonyme PRIME STEEL S.A.:

1. Le siège social de la société a été transféré du 17, rue Nic. Martha, L-2133 Luxembourg au 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg,

2. Monsieur Jean-Marie Nicolay, licencié en droit, domicilié professionnellement 71, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Alex Rolando Munoz, administrateur démissionnaire,

3. Monsieur Marc Van Hoek, expert-comptable, domicilié professionnellement 28, rue Beethoven, L-1224 Luxembourg, a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Roberto Rodriguez Bernal, administrateur démissionnaire,

Luxembourg, le 16 février 2000.

Pour extrait conforme
Pour réquisition
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 31, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13676/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

PROPERTIES INVESTMENT CONSULT, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 45.471.

—
Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 32, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Le gérant

(13678/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

PROPERTIES INVESTMENT CONSULT, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 45.471.

—
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 32, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Le gérant

(13679/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

PROPERTIES INVESTMENT CONSULT, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 45.471.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 32, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Le gérant

(13680/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

PROPERTIES INVESTMENT CONSULT, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 45.471.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 32, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Le gérant

(13681/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

PROPERTIES INVESTMENT CONSULT, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 45.471.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 32, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Le gérant

(13682/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

MONDIAL PIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8331 Capellen, 1, rue d'Olm.
R. C. Luxembourg B 61.226.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2000, vol. 533, fol. 95, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 février 2000.

Signature.

(13659/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

PANTHEON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nic Martha.
R. C. Luxembourg B 40.560.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 26, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2000.

Signature.

(13674/637/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

QUARK LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 62.309.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2000, vol. 534, fol. 22, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le gérant

(13683/003/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

RENOVA BATY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R. C. Luxembourg B 65.680.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2000.

SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(13685/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

RENOVA BATY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R. C. Luxembourg B 65.680.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2000.

SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(13686/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

RIVERSIDE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 37.849.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2000, vol. 534, fol. 22, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Gérant

(13687/003/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2000.
